L'EFFRAIE

La revue de la LPO-Rhône

n° 50 – 2020

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Région AURA - Département du Rhône et Métropole de Lyon

100 rue des Fougères **69009 LYON**

Tél. : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr

http://www.lpo-rhone.fr/

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

ISSN 0982-5878

Éditorial

Voici donc **le numéro 50 de notre revue départementale *l'Effraie***, qui survit après 37 ans d'existence puisque le premier numéro de la revue date de 1983 ! La numérotation à 50 n'est remarquable que parce que nous adoptons un système de comptage décimal, mais ça marque quand même une étape et une persévérance malgré quelques épisodes troublés que les plus jeunes n'ont pas connus !

Un grand merci à ceux qui ont travaillé aux articles que nous pouvons vous proposer en ce printemps 2020 et qui permettent de poursuivre l'aventure, à l'heure des grands moyens virtuels de communication qui se noient dans leurs propres flux.

Merci aux relecteurs-correcteurs, en particulier Jonathan, Jean-Paul et Loïc, qui assurent l'essentiel de ces relectures depuis plusieurs années. Merci à Nathalie qui s'occupe de la diffusion et de l'impression.

Merci aussi à tous les contributeurs de la base de données *visionature* qui permettent de bénéficier d'un support d'informations très précieuses dans lequel on peut puiser pour la rédaction d'articles très documentés.

- Loïc nous présente un inventaire avifaunistique hivernal du domaine de la Clinique de Champvert à Lyon 7è, qui pourrait devenir refuge LPO.
- Sylvie et Bernard rapportent un cas exceptionnel de nidification d'un couple de Grands-ducs d'Europe qui ont mené à bien deux reproductions successives durant l'année 2019. L'évènement dépasse largement notre département puisque d'autres cas similaires n'ont pas pu être retrouvés ailleurs dans le passé.
- Moi-même vous relaterai ce suivi du second cas d'hivernage, lui aussi remarquable, d'un groupe d'Oedicnèmes criards à Genas (le premier pour le Grand Est lyonnais), durant l'hiver 2019-2020.
- Cyrille tire plein d'enseignements intéressants du bilan des comptages de ces dix dernières années dans un carré STOC urbain, à Lyon.
- Et vous apprécierez peut-être la chronique de l'hiver 2019-2020 qui a vu quelques espèces remarquables séjourner chez nous, mais bien peu, le réchauffement climatique amenant là aussi ses tristes conséquences. Nous l'avons prolongée par une présentation de quelques cas de contrôles de Mouettes rieuses baguées dans d'autres pays d'Europe qui ont pu être vues ou revues à Lyon, certaines plusieurs fois et venant de loin.

Bonne lecture à tous !

Le Rédacteur en chef

La Nature a beau faire le lait, le miel,
Le grand, l'inestimable, l'essentiel,
C'est toujours mieux sous ton ombrelle,
Bonne nouvelle (Francis CABREL)

L'EFFRAIE

Sommaire du n°50/2020

- **Editorial**
- **Réflexions autour d'une catégorisation du complexe «Clinique/Hôpital de jour Lyon Champvert» en refuge LPO, argumentée d'observations ornithologiques effectuées durant le mois de novembre 2019**
  Loïc LE COMTE (CARDUELIS-LYON)
- **Une double reproduction du Grand-duc d'Europe dans le Rhône en 2019**
  Sylvie et Bernard FRACHET
- **Hivernage d'un groupe d'Oedicnèmes criards dans le Grand Est lyonnais durant l'hiver 2019-2020**
  Dominique TISSIER (LPO-Rhône)
- **Dix ans de données sur un carré STOC lyonnais**
  Cyrille FREY (LPO-Rhône)
- **INFO ORNITHO :**
  Chronique : quelques données remarquables de l'hiver 2019-2020
  Encore des Mouettes rieuses baguées à Lyon
  Rédaction Dominique TISSIER

L'EFFRAIE n°50 / 2020
Revue éditée par la LPO-Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

100 rue des Fougères **69009 LYON**
☎ 04 28 29 61 53 email : rhone@lpo.fr Site internet : http://www.lpo-rhone.fr/

Base de données en ligne : http://www.faune-rhone.org
Edition et publication : LPO-Rhône Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Loïc LE COMTE, Jean-Paul RULLEAU, Arnaud LE DRU.

Photo de couverture : Mouette rieuse, Lyon, février 2020, D. TISSIER
Photos intérieures : Jean-Paul RULLEAU, Guillaume BROUARD, Patrick BERJOT, Kevin GUILLE, Marie-Lan Taÿ PAMART, Loïc LE COMTE, Sylvie FRACHET, Bernard FRACHET, Pascale BELLOIR, Dominique TISSIER.
Traduction des résumés : Jonathan JACK.
Impression et publication sur le web : Nathalie FOURNIER - LPO Rhône.
Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.
Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou la LPO-Rhône.

Réflexions autour d'une catégorisation du complexe «Clinique/Hôpital de jour Lyon Champvert» en refuge LPO, argumentée d'observations ornithologiques effectuées durant le mois de novembre 2019

Loïc LE COMTE (CARDUELIS-LYON)

Présentation

Située dans le 5è arrondissement lyonnais, le complexe «Clinique/Hôpital de jour Lyon Champvert» est un établissement privé de psychiatrie générale.
Un site officiel remarquablement conçu (https://www.clinea.fr/clinique-lyon-champvert-lyon-69) évite ici un développement sur l'objet de la structure.
De même, les photographies en illustration de ce dernier (lien *in supra*) rendent également bien compte de l'environnement végétal.

a) Vue aérienne légendée :

Site de Champvert (crédit photo : *Google Earth*) : Vert : Clinique Bleu : Passerelle Rouge : Hôpital de jour

b) Micro-biotopes présents :

En premier lieu, un parc arboré. On note ainsi : cinq Platanes d'Orient *Platanus orientalis L.* à remarquable développement vertical, au moins deux Chênes *Quercus sp.* d'âge moyen, mais peu producteurs de fruits, un Chêne écarlate *Quercus coccinea*, trois Marronniers d'Europe *Aesculus hippocastanum* offrant des cavités (héritage d'élagages passés), des Frênes communs *Fraxinus excelsior*, quelques pommiers d'ornement (cultivars de *Malus sp.*) différentes espèces de résineux (nombreux *Pinus sp.* plus ou moins cultivars également), un Cèdre de l'Atlas *Cedrus atlantica*

(d'autres existent dans l'environnement immédiat du site), mais également trois Douglas verts *Pseudotsuga menziesii*, ainsi que nombre d'espèces ornementales d'arbustes, dans l'ensemble, moyennement fructifères. Enfin, des places de pelouses sont présentes, mais toujours de dimensions modestes.
Le bâti se présente sous la forme de deux entités, reliées par un corridor (entrée visiteurs/patients). Chacune est dotée d'une terrasse (photo n°1) faiblement végétalisée (au 11 novembre 2019, et après un épisode caniculaire sans aucun précédent…).

Photo n°1 : Terrasse végétalisée du bâtiment B, Clinique de Champvert, Lyon 5è, novembre 2019, Loïc LE COMTE

Celles-ci sont aménagées en leur centre, de deux "patios", à l'usage des patients et, pour des raisons de sécurité, totalement clôturés de panneaux en verre (photo n°2), non équipés de stickers anticollisions pour la faune aviaire. Toutefois, ce cloisonnement offre l'opportunité d'une quiétude pour la petite faune fréquentant les secteurs ainsi maintenus hors d'accès.

Photo n°2 : Cloison de verre d'un patio, Champvert, novembre 2019, Loïc LE COMTE

Un bassin de rétention d'eaux pluviales d'une superficie d'environ trente mètres carrés, clôturé, et non fauché en ce mois de novembre 2019, attire des Chardonnerets élégants *Carduelis carduelis* (du fait précisément de la présence de *Carduus sp.)*, des Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*, des Rougegorges européens *Erithacus rubecula*, à demeure deux Troglodytes mignons *Troglodytes troglodytes,* ainsi qu'au moins un Accenteur mouchet *Prunella modularis*.

Enfin, un espace de quiétude est également représenté par une bâtisse imposante : l'Hôpital de jour. Celui-ci est doté d'un vaste espace à usage de parking, où les usagers ne semblent guère s'attarder (du moins en ce mois de novembre 2019, normalement frais, brumeux, et même, certains matins, avec gel au sol, terrasses et toitures, et même un bref épisode neigeux). On note : If commun *Taxus baccata*, Houx *Ilex aquifolium L.*, Chêne (à définir), Frênes *Fraxinus sp.*, Robinier faux-acacia *Robinia pseudacacia L.*, Châtaignier *Castanea sativa Mill.*, etc. L'endroit «donne» sur des jardins privatifs, et donc sur une manne de fruits, baies et autres espèces/proies propres aux potagers.

On gardera en mémoire l'existence d'une passerelle, œuvre de l'architecte Florimond GAUVIN, de l'Agence *Big Bang*. Celle-ci enjambe l'ensemble représenté par la clinique et l'Hôpital de jour. Très étirée, elle est uniquement ouverte sur le dessus et sinon entièrement couverte de bois, lui-même en grande partie habillé d'une toile imprimée de feuillage. Elle passe en arrondi au-dessus du complexe clinique/hôpital de jour, en garantissant, elle aussi, une perturbation de la faune bien relative aux nombres d'usagers l'utilisant.

Cette passerelle, aménagée en 2014, a donné son nom à un milieu verdoyant : le Parc de la Passerelle, en permettant de relier le Parc de la Mairie du cinquième à l'avenue Barthelemy Buyer, à coté du 79, dans le cadre d'une Voie Verte s'incarnant dans l'ensemble des trames vertes lyonnaises.
De fait, nous sommes bien ici, avec le complexe domaine de la clinique de Champvert/Hôpital de jour, au cœur d'une trame verte urbaine, composante de l'aménagement plus vaste des liaisons *vertes*. Cet espace comprend la Voie Verte (16284m²) qui relie les parcs Champvert (11420m²) et la Crèche Frère Benoit (8519m²), repensée en 2013, le Parc de la Garde (40561m²) et donc aussi le Parc de la Passerelle (10410m²).

Proposition d'une catégorisation du domaine de la Clinique, en refuge LPO

Dans le contexte évoqué plus haut, la question se pose de l'absence d'une labellisation en Refuge LPO, d'un site s'y prédisposant autant.
Ainsi, comment ne pas songer à l'apport, en matière de santé mentale, d'aménagements dûment signalés par des panneaux à vocation pédagogique, et donc invitant à l'éveil et à la curiosité des patients ?
De même, les retombées en matière de mise en valeur de la qualité d'accueil du domaine de Champvert - dont celui du souci marqué d'une sensibilisation aux caractères remarquables de ses espaces verts - ne peuvent qu'être renforcées par cette labellisation.

a) Rappel succinct des prérequis à la création d'un refuge LPO :
La plaquette LPO titrée :

Un Refuge LPO dans mon établissement,
Un projet pédagogique pour protéger la nature de proximité

donne l'ensemble des informations indispensables à la mise en place d'un tel projet.
Nous n'y revenons pas spécialement ici. Simplement, nous rappelons la nécessité que soit désigné localement, un référent Clinique/Hôpital de jour/LPO.

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwih07Dl-OnlAhVJA2MBHcaaAKMQFjAAegQIAhAC&url=https%3A%2F%2Fwww.lpo.fr%2Fimages%2FRefuges_LPO%2FRefuges_personnes_Morales%2Fplaquette_refuge_etablissement.pdf&usg=AOvVaw340NJ4PUhIczXxcP8gTZjp

b) Pistes d'aménagements possibles :
La taille de certains arbres autorise la mise en place de nichoirs, à des hauteurs induisant une gêne bien relative pour l'avifaune, même si du public tend à stationner, pour mieux observer.
Les biotopes décrits *in supra*, autorisent la pose de nichoirs spécialisés dans des espèces données, à l'exemple du Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, qui ne doit pas manquer de visiter le site lors du passage prénuptial, ou de la Chouette hulotte *Strix aluco,* entendue mais non directement observée.
Les chiroptères pourraient faire l'objet d'une sensibilisation efficace à leur cause, par l'installation de gîtes de type Schwegler ou plats (dans l'idéal, les deux) avec panneaux explicatifs ; pour un de ces derniers, une façade semble s'y prédisposer remarquablement, de par sa hauteur et son exposition sud-est jamais ombrée par de la végétation (bâtiment B, photo n°4).

Enfin, un zone bénéficiant d'un bon taux d'ensoleillement (le bassin de collecte des eaux pluviales, clôturé – cf. *in supra*), pourrait accueillir sur sa périphérie un abri à insectes avec, là encore, une signalétique appropriée.

Photo n°4 : façade d'un bâtiment semblant propice à la pose de gîtes, Clinique de Champvert, Lyon 5è, novembre 2019, Loïc LE COMTE

Conclusion
Le parc du domaine de Champvert, où sied l'ensemble hospitalier du même nom, marque le promeneur par la diversité en même temps que par le développement remarquable de certaines espèces végétales.
Le tout forme un havre esthétique pour les patients et salariés, certes, mais également un milieu où s'épanouissent nombre d'espèces animales.

La faune aviaire étant mon grand sujet d'attention, c'est celle-ci que j'ai le plus documentée ici. D'autres ordres du vivant méritent que du temps leur soit consacré.
Mais, surtout, la vocation de prise en charge de la santé mentale du domaine de Champvert, m'a immédiatement fait me surprendre de ne pas être dès à présent ici, dans un lieu consacré en Refuge LPO.

L'avenir me dira si cet étonnement était fondé, ou si des aspects échappant à mes quelques modestes domaines de compétence expliquent ce constat.

Observations ornithologiques

a) Matériel d'observation utilisé :
- Jumelles Leica : Trinovid 10x42 HD
- Canon EOS 7D
- Objectif Sigma 150-600 sport

b) Pression d'observation :
2 heures/jour x 30 jours.

c) Espèces observées :
Total au 30 novembre : 52

1. *In situ* (fréquentant le site) :
- Buse variable *Buteo buteo*
- Épervier d'Europe *Accipiter nisus*
- Milan royal *Milvus milvus*
- Pigeon biset domestique *Columba livia*
- Pigeon colombin *Columba oenas*
- Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*
- Pigeon ramier ou palombe *Columba palumbus*
- Chouette hulotte *Strix aluco*
- Pic épeiche *Dendrocopos major*
- Pic noir *Dryocopus martius*
- Pic vert ou pivert *Picus viridis*
- Choucas des tours *Corvus monedula*
- Corbeau freux *Corvus frugilegus*
- Corneille noire *Corvus corone*
- Geai des chênes *Garrulus glandarius*
- Pie bavarde *Pica pica*
- Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*
- Mésange charbonnière *Parus major*
- Mésange huppée *Lophophanes cristatus*
- Mésange noire *Periparus ater*
- Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*
- Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*
- Roitelet huppé *Regulus regulus*
- Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*
- Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*
- Sittelle torchepot *Sitta europaea*
- Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*
- Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*
- Grive draine *Turdus viscivorus*
- Grive litorne *Turdus pilaris*
- Grive mauvis *Turdus iliacus*
- Grive musicienne *Turdus philomelos*
- Merle noir *Turdus merula*
- Rougegorge familier *Erithacus rubecula*
- Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*
- Accenteur mouchet *Prunella modularis*
- Bergeronnette grise *Motacilla alba*
- Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*
- Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*
- Gros-bec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*
- Pinson des arbres *Fringilla coelebs*
- Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*
- Tarin des aulnes *Carduelis spinus*
- Verdier d'Europe *Carduelis chloris*
- Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Rougegorge familier, Champvert, Lyon 5è, nov. 2019, L. LE COMTE

Geai des chênes, Champvert, Lyon 5è, nov. 2019, L. LE COMTE

Nota : Un temps trompé par un Étourneau sansonnet imitant remarquablement le chant du Moineau domestique *Passer domesticus*, j'ai dû acter l'absence (peut-être saisonnière) de ce dernier. Cela est d'autant plus remarquable – même en considération de la raréfaction de cette espèce -, que le site renvoie à un parc urbain, reliefs de gâteaux et autres en-cas compris.

2. Observées depuis le site, mais ne le fréquentant pas nécessairement, voire en aucune circonstance
- Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*
- Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*
- Grue cendrée *Grus grus*
- Goéland leucophée *Larus michahellis*
- Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*
- Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

3. Non observées, mais très probables "aux passages" au-dessus de cette zone urbaine, voire la fréquentant en halte (liste non exhaustive), compte-tenu des études départementales (par exemple, MANDRILLON 1989 et LE COMTE & TISSIER 2019) :

- Oie cendrée *Anser anser*
- Cigogne blanche *Ciconia ciconia*
- Cigogne noire *Ciconia nigra*
- Héron pourpré *Ardea purpurea*
- Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*
- Bondrée apivore *Pernis apivorus*
- Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*
- Faucon hobereau *Falco subbuteo*
- Vanneau huppé *Vanellus vanellus*
- Goéland brun *Larus fuscus*
- Guêpier d'Europe *Merops apiaster*
- Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*
- Hirondelle rustique ou hirondelle de cheminée *Hirundo rustica*
- Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*
- Fauvette des jardins *Sylvia borin*
- Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*
- Tarier pâtre *Saxicola torquatus*
- Bergeronnette printanière *Motacilla flava*
- Pipit des arbres *Anthus trivialis*
- Pipit farlouse *Anthus pratensis*
- Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra*
- Sizerin flammé *Carduelis flammea*

Loïc LE COMTE (CARDUELIS-LYON)

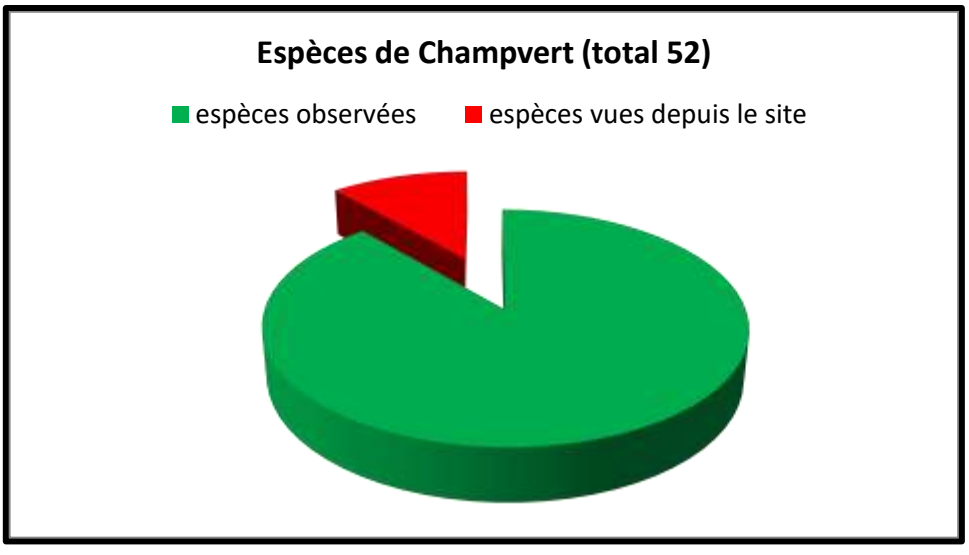

Milan royal, Champvert, Lyon 5è, novembre 2019, Loïc LE COMTE

Bibliographie

- **BLANC Nathalie, GLATRON Sandrine et SCHMITT Guillaume (2012).** Trames vertes urbaines : recherches en sciences humaines et sociales, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 3, (2) : http://journals.openedition.org/developpementdurable/9370.
- **CARSIGNOL Jean (2005).** Aménagements et mesures pour la petite faune, Guide technique, Sétra–MINENV/MEDD, 264 pages.
- **LPO Rhône (2019).** Base de données naturalistes : *www.faune-rhone.org*.
- **LPO (sans date).** Un Refuge LPO dans mon établissement : un projet pédagogique pour protéger la nature de proximité, sans date, 4 pages.
- **MANDRILLON L. (1989).** La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7, CORA-Rhône, Lyon.
- **NADAUD Marie-Eve (2019).** Les oiseaux trouvent refuge à l'Établissement public de santé mentale, Ouest-France : https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/caen-les-oiseaux-trouvent-refuge-l-etablissement-public-de-sante-mentale-6550567.
- **SCHWOERTZIG E., HECTOR A., KAEMPF S., TREMOLIERES M., BROLLY S. (2016).** Comment concevoir des continuités écologiques en milieu urbain ?, Sciences Eaux & Territoires, article hors-série n°26.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon. Chante-Editions, 285 pages.
- **STRYCKER Noah (2018).** Ce que les oiseaux disent des hommes, Arthaud Hors collection, 288 pages.

Remerciements :
Vont à Dominique TISSIER pour sa collaboration à ce travail, ainsi qu'aux encadrants et plus généralement aux salariés du site de Champvert, pour leurs intérêts exprimés.

Pigeon ramier, Champvert, Lyon 5è, novembre 2019, Loïc LE COMTE

Résumé :
Le site de la Clinique de Champvert, à Lyon 5è (Rhône, France) présente des milieux favorables à la faune sauvage et pourrait être classé en refuge LPO. Une cinquantaine d'espèces d'oiseaux y ont été recensés et plusieurs structures existantes se prêteraient remarquablement à des aménagements favorisant leur implantation.

Summary:
The site of the Clinique de Champvert, in Lyon 5 (Rhône, France) has environments favourable to wildlife and could be classified as an LPO refuge. Some 50 species of birds have been recorded and several existing structures would be well suited to developments that favour their establishment.

Une double reproduction du Grand-duc d'Europe dans le Rhône en 2019

Sylvie et Bernard FRACHET

Introduction

La prospection des sites de reproduction du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, le plus grand rapace nocturne de l'avifaune terrestre, fait partie des nombreuses actions de protection de la LPO-Rhône. Elle a été initiée dès 1999 par le CORA-Rhône, suite à une demande d'enquête sur les 236 carrières du département répertoriées par la Commission préfectorale des carrières du Rhône (voir un résumé (rédigé par Pascale GIROUD) du rapport d'étude de 1999 dans *l'Effraie* n°15/2005).
Après un bref historique, il nous a semblé intéressant de rapporter ici un cas exceptionnel, certainement inédit, de double reproduction réussie d'un couple du département du Rhône.

Bref historique

À la fin des années 1960, le Grand-duc d'Europe a failli disparaître de France où il était relativement commun à la fin du XIX^{è} siècle. Comme tous les rapaces, il a été victime, dès le début du XX^{è} siècle, de tirs, de piégeages, avec captures pour appeaux, et d'empoisonnements, par bêtise et superstition, mais surtout pour protéger le sacro-saint "gibier" des chasseurs.
Si l'on y ajoute les électrocutions, mais aussi les chocs sur les lignes du réseau électrique qui se densifie dans toute la première moitié du XX^{è} siècle, la mortalité sur les routes, les chocs dans les barbelés, ainsi que l'augmentation des traitements phytosanitaires, la situation de l'espèce est alors très préoccupante.

En 1972, la loi sur la protection des rapaces, puis en 1976, la loi sur la protection de la Nature, ont commencé à inverser cette tendance. On constate alors, surtout à partir de 1985-1990, que les effectifs remontent peu à peu et que l'aire de répartition s'agrandit. Au milieu des années 2000, la population française était estimée à 1200-1500 couples nicheurs (DUBOIS *et al*. 2008), pour la plupart dans un grand quart sud-est du pays et dans les Pyrénées, approximativement à l'est d'une diagonale Biarritz-Sedan. En 2016, elle est estimée à 2500 couples (*fide* Colloque 2017).

Dans le département du Rhône, il ne restait qu'un seul couple connu lors de l'hiver 1975-1976. En 1998, 13 sites avec indices de présence de l'espèce sont connus. En 1999, année où une prospection plus systématique se met en place, le nombre de couples nicheurs est estimé entre 50 et 100.
Pendant la saison 2005-2006, l'espèce est présente dans 54 sites.
En 2015-2016, l'espèce est présente dans au moins 71 sites connus du département du Rhône et de la Métropole de Lyon et 46 jeunes sont contrôlés au nid (FRACHET 2017). Il y a donc, à moyen terme, une belle progression de l'espèce en région lyonnaise, même s'il faut rester prudent sur son avenir, les menaces n'ayant guère changé ! Elle occupe principalement l'ouest du département, mais aussi les Monts d'Or et quelques secteurs au nord de l'agglomération (LE COMTE & TISSIER 2019).

Observations de 2019

La saison de reproduction dans le Rhône a commencé mi-décembre 2018, environ trois semaines plus tôt que constaté les autres années sans qu'on en connaisse les causes. Peut-être un début d'automne clément ?

Dans une petite carrière située au bord d'une route, comme il y en a beaucoup dans le Rhône, la femelle a pondu fin décembre 2018. Sur ce site, nous connaissions déjà deux aires potentielles et suspections une troisième qui avait été utilisée l'année précédente, mais que nous n'avions pas localisée précisément. Cette année, le 9 février 2019, nous avons vu le mâle aller déposer un surmulot derrière un buisson. Le nid n'était pas bien visible depuis notre poste d'observation, mais la longue-vue nous a permis de distinguer deux aigrettes confirmant ainsi la couvaison en cours. Elle a donné naissance à un oisillon, à une date estimée au 3 février 2019. Nous avons découvert ce jeune le 24

mars alors qu'il avait environ sept semaines. Il était caché sous les arbres en haut de la falaise. Nous avons observé, ce jour-là, un adulte apportant une proie.

Lors d'une visite de contrôle le 1er avril, alors que le jeune âgé d'environ huit semaines (photo n°2) réclamait de la nourriture à sa mère, celle-ci l'a délaissé pour aller rejoindre le mâle un mètre plus haut dans la falaise. Nous avons assisté à un accouplement. Allait-elle faire une deuxième ponte ? Il fallait continuer le suivi.

Photo n°1 : Grand-duc d'Europe, femelle, après la 1è ponte, avril 2019, S. et B. FRACHET

Photo n°2 : Grand-duc d'Europe, jeune de la 1è ponte, avril 2019, S. et B. FRACHET

Début mai, la femelle s'est installée sur une des deux aires historiques (photo n°7). Lors d'un contrôle le 2 juin, elle était toujours sur l'aire. Comme nous devions nous absenter, deux bénévoles du réseau Grand-duc nous ont remplacés. Le 14 juillet, Pascale découvre deux jeunes âgés d'environ quatre semaines (photo n°3). Leur naissance est donc estimée au 13 juin 2019.

Nous avons la conviction qu'il s'agissait alors de la même femelle pour ces deux pontes, car nous avons assisté au quémandage de nourriture du jeune en même temps qu'à l'accouplement des adultes. De plus, nous avons des photos où la femelle de la première ponte et de la deuxième ponte est posée rigoureusement sur le même rocher et dans la même posture.

Photo n°3 : Grand-duc d'Europe, jeunes de la 2è ponte, juillet 2019, Pascale BELLOIR

Il est donc certain que ce couple de Grands-ducs d'Europe a mené à bien deux reproductions successives en 2019, avec un, puis deux jeunes à l'envol !

Discussion

Tous les rapaces, sauf l'Effraie des clochers *Tyto alba* et quelques rapaces de petite taille, sont réputés ne faire qu'un seule ponte par an.
Dans le Rhône, c'est la première fois, depuis que l'espèce est étudiée, que deux pontes ont lieu dans un même site. Ailleurs, si des pontes de remplacement sont parfois rapportées, il n'y a que de très rares cas analogues de double reproduction dans la littérature – voir par exemple MARTINEZ *et al.* 2003 et ORTEGA 2004, pour deux cas en Espagne où elle semble très probable.

Ce site a été suivi une première fois en 1998-1999. Le couple avait alors donné naissance à deux oisillons. Puis le suivi a repris en 2003 ; chaque année, l'espèce était présente, avec reproduction en 2008 et 2009. À partir de 2013, un couple s'est reproduit chaque année en donnant un total de 15 jeunes à l'envol durant ces sept années. Le nombre de jeunes a varié entre 1 et 3, ce qui donne une moyenne de 2,1 jeunes par an. On peut donc dire qu'il s'agit d'un "bon" site !

La nourriture y est sans doute abondante. Nous ne connaissons pas de décharge à proximité, mais la carrière se trouve en zone de prairies, bocages, à proximité immédiate d'une petite rivière, le Garon, d'un site d'extraction de granulats en activité et à 4 km du fleuve Rhône. Y a-t-il eu davantage de nourriture disponible cette année 2019 ? On ne sait pas. Mais c'est la première fois que nous assistons à l'apport de proies (*a priori* des rats surmulots) dès la fin de journée et ce, à deux reprises.

Rappelons que, dans le Rhône, le suivi est assuré en grande majorité par des bénévoles, mais aussi par quelques salariés de la LPO dans le cadre d'un contrat d'étude de carrières. Par conséquent, nous n'avons pas mis en place d'étude particulière.

NDLR : rappelons que, pour cette espèce, la ponte a lieu, le plus souvent, en janvier ou février, avec une nichée de 2 ou 3 œufs (mini 1, assez fréquent chez nous, maxi 4). Les œufs sont souvent pondus à deux ou trois jours d'intervalle et la couvaison par la femelle dure de 31 à 36 jours. Elle débute dès le premier œuf pondu ; il peut y avoir donc des différences de taille entre les oisillons. Le mâle apporte régulièrement des proies à la femelle pendant la couvaison.
Après l'éclosion, les jeunes sont encore couvés pendant deux semaines. La femelle reste sur le nid pendant trois semaines. Le mâle apporte la nourriture au nid ou à proximité immédiate et la femelle découpe des petites parts qu'elle distribue aux oisillons. A l'âge d'environ trois semaines, les jeunes commencent à manger seuls. A cinq semaines, ils peuvent de déplacer autour du nid et, à sept semaines, ils sont capables de voleter sur quelques mètres. L'envol a lieu à 50-60 jours, voire parfois 70.
Après l'envol, les jeunes sont encore nourris par les deux parents pendant 20 à 24 semaines. Ils deviennent indépendants en fin d'automne (octobre) et quittent alors le territoire familial.

Photo n°4 : Grand-duc d'Europe, femelle après la 2è ponte, juillet 2019, Pascale BELLOIR

Conclusion

Plusieurs questions restent en suspens :

Ce phénomène de double reproduction n'est peut-être pas aussi rare qu'on le pense, mais il échappe peut-être à notre vigilance. En effet, en général, nous arrêtons la surveillance dès que nous avons observé les jeunes à l'âge de l'envol.
Nous avons découvert cette double reproduction suite à un enchaînement de contingences :

- Tout d'abord, l'apport d'une proie sur une aire invisible qui a révélé la femelle en train de couver.
- En mars, l'apport d'une proie en haut de la falaise, ce qui nous a permis de savoir que l'oiseau qui bougeait sous les arbres était un jeune. Même à la longue-vue, il était difficile de donner avec précision un âge à l'oiseau.
- Ensuite l'accouplement observé alors que le jeune était encore proche de sa mère.
- Notons qu'il a fallu une bonne persévérance et de nombreuses visites pour finalement découvrir les deux autres jeunes en juillet.

Suite à ces observations, nous nous questionnons également sur le délai assez long (plus d'un mois, du 1er avril à mi-juin) entre l'accouplement observé et la deuxième ponte. Il y a peut-être eu d'autres accouplements après notre passage si on se réfère à ce qu'il se passe pour d'autres espèces.

Pourquoi la femelle a-t-elle changé d'aire entre la première et la deuxième ponte ? Etait-elle trop sale ? Ou pas très adaptée ? L'an dernier, elle a, *a priori,* déjà utilisé l'aire cachée derrière le buisson et elle n'a donné naissance qu'à un seul jeune, alors que les années précédentes, naissaient 2 ou 3 oisillons.

Photo n°7 : les aires utilisées en 2018 et 2019. Aire n°1 et aire n°2 : aires historiques. Celle de droite a été utilisée en 2018 et lors de la 1è ponte de 2019. La 2è ponte de 2019 a eu lieu dans l'aire n°2, S. et B. FRACHET

Le suivi de 2020 nous permettra peut-être d'affiner notre connaissance du comportement de ce couple. On a encore beaucoup de choses à apprendre du roi de la nuit !

Sylvie et Bernard FRACHET, coordinateurs bénévoles assistés par Pascale BELLOIR

Bibliographie

- **DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **FRACHET S. (2017).** Suivi du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le département du Rhône et *Lyon Métropole*. *L'Effraie* n°43, pages 9-12.
- **ORTEGA J. (2004).** A possible case of double brooding of Eagle-owls *Bubo bubo* in Spain. *Journal of Raptor Research* 38(4) : 378-379.
- **MARTINEZ J.A., MARTÍNEZ J.E., OÉREZ E., ZUBEROGOITIA I. & IZQUIERDO A. (2003).** Possible first record of multiple brooding of the Eagle-Owl *Bubo bubo*. *Ardeola* 50 : 77-79.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, 285 pages.
- **LPO-Rhône (2019).** Base de données naturalistes : *www.faune-rhone.org*.

Remerciements :
Un grand merci à Pascale BELLOIR qui nous a bien aidés dans ce long suivi. Merci à Richard PENA, du Réseau National Grand-duc, et à Loïc LE COMTE pour leur recherche bibliographique, ainsi qu'aux relecteurs de *l'Effraie* et à Jonathan JACK pour la traduction du résumé.

Photo n°5 : Grands-ducs d'Europe, femelle et jeune, après la 1è ponte, avril 2019, S. et B. FRACHET

N.D.L.R. : à l'heure où nous rédigeons cet article, Martine MATHIAN et Pierre MASSET rapportent dans la base de données *visionature* une observation très précoce d'un oisillon « *âgé d'une dizaine de jours* », le 8 janvier 2020 à Charnay (Rhône). La ponte aurait donc eu lieu à la fin novembre 2019 !
Deux jeunes sont observés le 22 janvier.

Photo n°6 : Grand-duc d'Europe, mâle, juin 2019, S. et B. FRACHET

Résumé :
Le suivi par une équipe de la LPO-Rhône d'un couple de Grands-ducs d'Europe *Bubo bubo* dans une carrière du département du Rhône (France) a révélé un cas de deux reproductions successives réussies dans la même saison de 2019. Un oisillon a été observé en avril, puis deux autres en juillet. Une double reproduction n'a jamais été constatée en région lyonnaise, et, à notre connaissance, très rarement ailleurs.

Summary:
The follow-up by a team of the LPO-Rhône of a pair of Eurasian Eagle-Owl *Bubo bubo* in a quarry in the Rhône department (France) revealed the rearing of two successful successive broods in the same season in 2019. One chick was observed in April, followed by two chicks in July. A double reproduction has never been recorded in the Lyon region, and, to our knowledge, very rarely elsewhere.

Hivernage d'un groupe d'Œdicnèmes criards dans le Grand Est lyonnais en 2019-2020

Dominique TISSIER

Introduction

Le Plan Local de Sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Grand Est lyonnais et Porte de l'Isère a été lancé officiellement le 30 avril 2015, sous le pilotage de ***la Métropole de Lyon*.**

Ce plan, **unique en France,** s'applique à un vaste territoire de 66000 ha à cheval sur les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 85 à 90 couples nicheurs. Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les Communautés de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône-Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : **la LPO-Rhône** et l'Association Porte de l'Isère Environnement (**APIE**).
Les rapports des quatre premières années d'étude (2015, 2016, 2017 et 2018) de la LPO-Rhône ont été résumés dans les numéros précédents de *l'Effraie* (voir bibliographie).

Photo n°1 : Œdicnème criard, mâle adulte, ZI de Pierre Blanche, Manissieux, juin 2019, D. TISSIER

En 2018 et 2019, l'étude a inclus un programme de baguage des oiseaux, validé par le CRBPO*, sous la responsabilité de Vincent BRETAGNOLE du CNRS (LE DRU, ADLAM & BOURGOGNE 2018). Plusieurs jeunes bagués ont été retrouvés dans les rassemblements postnuptiaux. Nous ferons un bilan de ces contrôles dans un prochain numéro de *l'Effraie*.

Mais nous allons d'abord traiter ici d'un cas exceptionnel d'hivernage d'un groupe d'Œdicnèmes durant l'hiver 2019-2020 dans un chaume de la commune de Genas (Rhône).

Les rassemblements postnuptiaux

L'Œdicnème criard n'est pas un grand migrateur. Les oiseaux se rassemblent, après la reproduction, en groupes pouvant atteindre de 100 à 200 individus, parfois beaucoup moins, mais parfois plus ; comme décrit dans plusieurs de nos publications précédentes, ces groupes sont constitués par les oiseaux locaux, ayant niché à proximité (voir par exemple FREY 2010 et TISSIER 2015, pour les plus récentes, ainsi que les rapports d'étude déjà cités). Le suivi de ces rassemblements fait partie du Programme de Sauvegarde et permet d'avoir une confirmation du nombre de couples nicheurs d'un secteur comme nous avons essayé de le démontrer dans un de nos articles (TISSIER 2017b).

Les sites de rassemblement du Grand Est lyonnais sont bien connus ; il s'agit principalement du champ du Capot à Manissieux et de la zone des Grandes Terres de Genas, ainsi que du bassin de rétention d'eaux de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (TISSIER 2017a).

La phénologie de ces rassemblements est très typique comme le montre la courbe extraite du rapport de 2017 (graphe n°1), avec une montée très régulière de l'effectif de début août à fin septembre, un maximum au tout début d'octobre, puis, souvent, une décroissance par paliers due au départ par petits groupes des oiseaux vers leur région d'hivernage (ADLAM *et al.* 2018).
La bonne régularité de cette courbe atteste de la fiabilité du comptage. Merci aux ornithologues qui en assurent l'essentiel ! Notons que nous cumulons 2 ou 3 parcelles proches, ayant démontré (et confirmé par quelques contrôles de bagues) que les oiseaux utilisaient l'une ou l'autre selon les nuits.

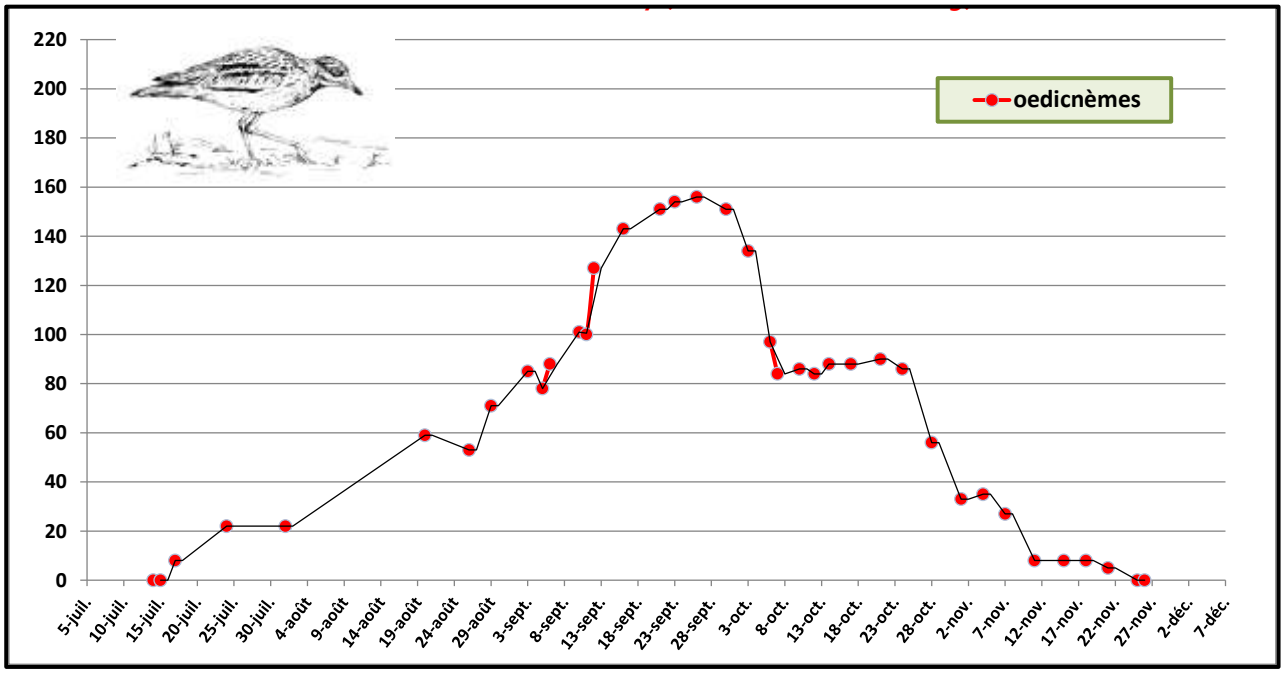

Graphe n°1 : évolution du nombre d'Œdicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas en 2017

La courbe de 2018 a la même allure, quoique un peu moins régulière (ADLAM *et al* 2019). Mais celle de 2019 allait nous poser de nombreuses questions (graphe n°2). En effet, le pic de fin septembre et début octobre n'apparaît pas, comme étêté, et les paliers se font à des valeurs différentes !
Si l'on fait abstraction de quelques artefacts comme, par exemple, un dérangement par des chasseurs le 20 octobre, la courbe est plus régulière (graphe n°3).
L'effectif ne dépasse pas la centaine, ce qui laisse penser qu'un groupe d'au moins une cinquantaine d'oiseaux est parti dès la mi-septembre, sans raison apparente pour les observateurs. Une recherche dans les zones voisines n'a rien donné.

Autre différence par rapport aux années précédentes, le site principal du Capot a été vite délaissé du fait d'un traitement herbicide, puis d'une végétation d'engrais vert en ray-grass très peu favorable à l'espèce. Le site voisin de la plaine de Manissieux, souvent utilisé par le passé, n'a été que très peu fréquenté en 2019, le maïs n'y ayant d'ailleurs été coupé que très tardivement. Les oiseaux se sont rassemblés dans une parcelle agricole de Reconfranches (Genas) à 1,7 km du Capot, puis, dès que le maïs y a été coupé, vers le 10 octobre, dans le chaume de Revoisson (Genas), situé juste à côté.

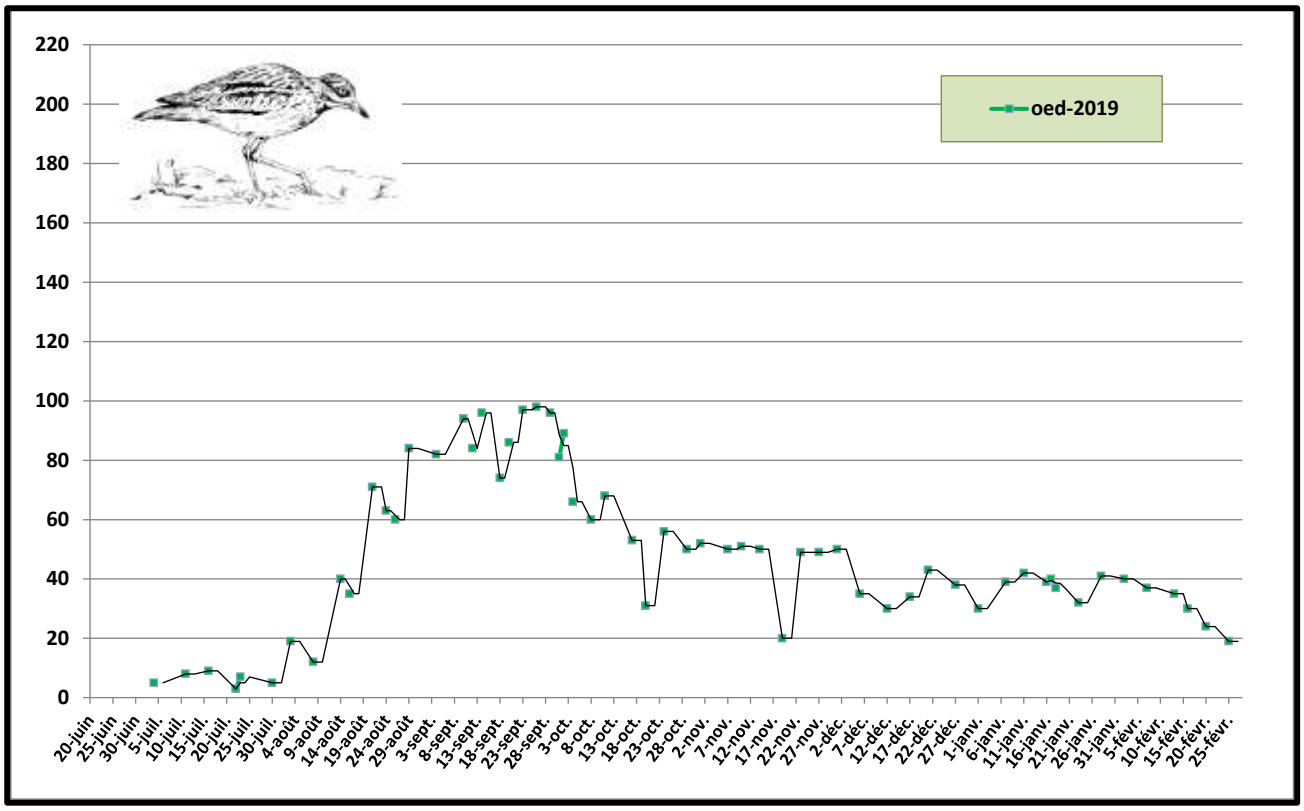

Graphe n°2 : évolution du nombre d'Œdicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas en 2019

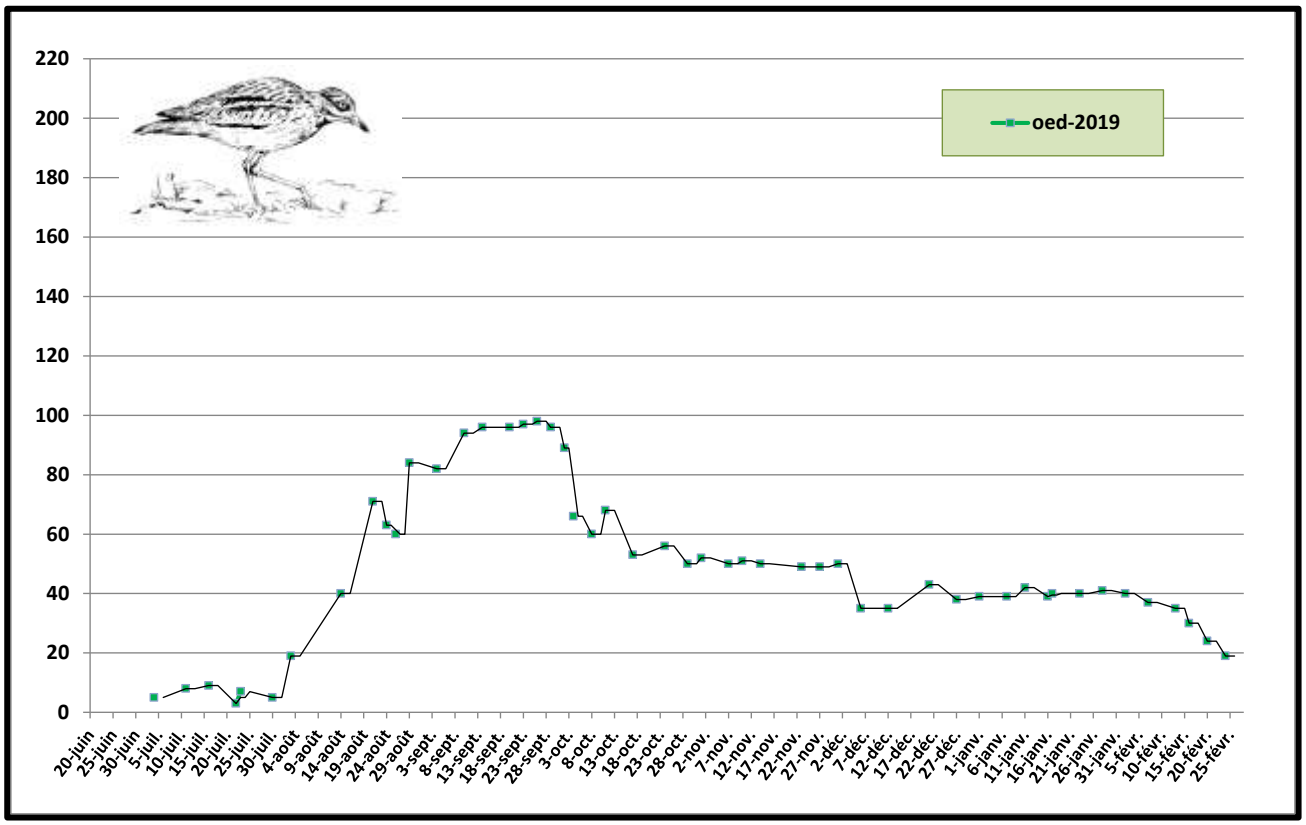

Graphe n°3 : évolution corrigée du nombre d'Œdicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas en 2019

A noter que cette parcelle avait vu la première ponte de 2019, très précoce au 9 mars, le nid ayant été protégé le 11 mars et les poussins ayant éclos le 4 avril (photo n°3), record de précocité pour l'espèce dans notre région (ADLAM *et al.* à paraître) !

Hivernage d'un groupe en 2019-2020

Mais ce qu'on retiendra principalement, c'est que la courbe se poursuit tout l'hiver, avec un effectif d'une cinquantaine d'oiseaux de mi-octobre jusqu'au tout début de décembre, puis d'une quarantaine (35-41, un comptage maximal à 43) de début décembre à mi-février !

Photo n°2 : 9 des oiseaux du groupe de Revoisson, Genas, janvier 2020, D. TISSIER

Le chaume est situé aux portes de l'agglomération, même si la commune de Genas ne fait pas partie de la Métropole de Lyon. La zone est partiellement urbanisée, avec, des quatre côtés du champ :

- à l'ouest, deux autres parcelles agricoles, plus petites, et la caserne des pompiers que l'on aperçoit sur la photo n°2,
- au sud et à l'est, des zones industrielles très fréquentées par des véhicules de toutes sortes,
- au nord, une autre parcelle agricole et un lotissement qui entraîne des passages de chats et de chiens, toutefois essentiellement dans le chemin qui jouxte le lotissement, sans que ces animaux dérangeants, voire agressifs, n'aillent dans le chaume (du moins, nous n'y avons pas vu de chat en journée).

La superficie du chaume est de 9,47 ha (367m x 258m). Une rue le borde côté sud et une autre, doublée de deux pistes cyclables, très peu fréquentées, côté est.
La température n'a jamais été très froide, malgré quelques gelées et givres nocturnes et un peu de neige, vite fondue, le 15 novembre. Les valeurs relevées lors des comptages, réalisés tous en matinée, approximativement de 8h à 11h30, ont varié de -2°C à 9°C.

La parcelle ayant fait l'objet de deux labours assez grossiers présentait de nombreux creux et mottes en sillon, ce qui n'a permis que très rarement de voir les pattes des oiseaux, même les plus proches ; aucune bague n'a pu être aperçue après le passage des oiseaux côté Revoisson. Les comptages, effectués tous les 5 ou 6 jours, ont d'ailleurs été assez difficiles et ont nécessité chacun un minimum de deux heures d'observation attentive aux jumelles 15x50 ! Le plus souvent, aucun oiseau n'était visible à l'œil nu, bien qu'ils se tenaient souvent assez proches du côté sud-est de la parcelle, peut-être à cause d'une maigre haie qui les protégeait du passage des véhicules.

Signalons également que, à ces dates hivernales, il n'est malheureusement plus possible de différencier les jeunes oiseaux (bagués ou non) des adultes, ni les femelles des mâles, contrairement à ce que l'on peut tenter de faire en été (BOURGOGNE & TISSIER 2017).

Attaque du groupe par un Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Le 16 février, nous assistons à une scène jamais vue auparavant ! A 9 heures du matin, un Busard Saint-Martin femelle, déjà vu plusieurs fois cet hiver chassant au-dessus du champ, attaque le groupe, tournoyant longtemps, 5 ou 6 minutes sans se poser, plongeant sur chaque oiseau au milieu d'un vacarme de cris d'alarme ! Le rapace semble même en toucher un, mais il repartira finalement bredouille, ayant quand même provoqué l'envol de 18 œdicnèmes. Toute la scène avec la présence, ce matin-là, de 90 Cigognes blanches *Ciconia ciconia* en halte migratoire en bord de champ !

Éclatement du groupe en fin d'hivernage

À partir du 7 février, l'effectif du groupe semble diminuer. De la quarantaine, on passe à 37, puis à 35 le 11, à 30 environ le 16 février, puis à 24 le 20 et à 19 le 25 février. Ce qui laisse penser que certains oiseaux ont pu aller s'installer très précocement dans leurs lieux habituels de nidification. Et, effectivement, le 16 février, on retrouve deux couples déjà présents dans leur parcelle de nidification.
L'un d'eux est trouvé à Genas, dans un bassin de rétention d'eaux situé à 1700 mètres du lieu de rassemblement, bassin connu pour héberger chaque année un couple nicheur.
Un autre couple est présent dans une parcelle de compensation, aménagée à Chassieu dans le cadre du Programme de Sauvegarde du *Grand Lyon*, parcelle ayant également abrité des nicheurs les années précédentes et située à 4200 mètres du lieu de rassemblement.
Le 20 février, un troisième couple est présent dans un chaume de la plaine de Manissieux, à 2000 mètres de Revoisson. Le 25, deux oiseaux paradent dans la parcelle même de Revoisson.

Habituellement, les premiers oiseaux sont détectés entre les 27-28 février et les 3-4 mars, les adultes expérimentés pouvant alors débuter assez rapidement parades, accouplements et pontes.

Discussion

L'espèce hiverne normalement en Afrique du Nord, en Espagne, Portugal, Italie, ainsi que dans le sud de la France (Pyrénées-Orientales principalement où elle est considérée comme sédentaire, mais aussi Tarn, Ariège, Crau et étang de Berre).
Mais plusieurs cas d'hivernage, ne concernant chaque fois que quelques oiseaux, ont été rapportés ailleurs en France : rives de l'Allier depuis 1969-70 (voir par exemple BLANCHON & BRUGIERE 1984), Nièvre, Saône-et-Loire, de nombreux départements du centre-ouest et de l'ouest de la France (Maine-et-Loire, Vendée, Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Sarthe, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, etc.), la Normandie (voir par exemple VASLIN 1997, GABORY 1998), la banlieue bordelaise, la région toulousaine, etc. (DUBOIS *et al.* 2008). Souvent, comme chez nous, il n'y a pas de suivi spécifique et l'on manque d'éléments sur l'effectif, la durée du séjour et la provenance des oiseaux.

Il existe des cas d'hivernage très anciens d'Œdicnèmes. « *Tous ne quittent pas le pays et on en rencontre toute l'année* » signalait MILLET en 1828 (*in* GABORY 1998). MAYAUD (1936) le disait « *sédentaire en grande partie* » ! Mais OLPHE-GALLIARD, qui notait l'espèce « *très commune* » dans son Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon (1891) ne dit rien sur sa période de présence.

Il est noté toutefois que l'hivernage est, ou semble être, assez récemment en augmentation en France avec un effectif total estimé à plus de 500 oiseaux (BARNAGAUD & CAUPENNE 2015) et de nouveaux secteurs comme le bassin d'Arcachon, l'extrême ouest du Pays Basque (*in supra*) et même l'Ile-de-France où le premier cas d'hivernage de deux oiseaux est détecté en 2011-12 (Gérard BAUDOIN *in* BANCHI 2014), ainsi qu'en Corse où il a été récemment trouvé.

Mais la prospection hivernale doit rester largement insuffisante pour cette espèce si discrète et qui vit dans des écosystèmes moins fréquentés par les ornithologues que les zones humides ou les points chauds des cocheurs !... On n'a donc que peu de certitude sur cet historique, ni d'ailleurs sur la situation actuelle bien qu'elle soit mieux connue depuis l'enquête nationale de 2004 !

Dans le Grand Est lyonnais, la date la plus tardive de présence dans les rassemblements était le 15 décembre 2009 avec sept individus à Manissieux/Saint-Priest (Cyrille FREY *in archives LPO-Rhône*), avec encore 40 le 1er décembre 2009. Mais ces oiseaux ne sont pas restés davantage.

En 2017, les derniers oiseaux ont été notés le 21 novembre (cinq individus à Genas, D. TISSIER, Élodie ROSINSKI et Timothée STEINBLEN). En 2018, les trois derniers ont été observés le 15 novembre, également à Genas (D. TISSIER).

En ce qui concerne **le département du Rhône**, on se souvient que, durant l'hiver 2011-2012, un groupe d'Œdicnèmes criards avait passé presque tout l'hiver à Morancé, en Val de Saône (DOMENJOUD 2012), dans un champ situé entre la pépinière REY et la rivière Azergues. C'était le premier cas d'hivernage authentifié de l'espèce dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon. Un groupe de huit oiseaux, reliquat d'un rassemblement postnuptial qui avait atteint un maximum de 70 individus le 9 octobre 2011, avait été suivi par Frédéric DOMENJOUD, Martine MATHIAN et quelques autres courageux, jusqu'au 4 février 2012. Ce jour-là, un coup de froid à -10°C avait eu raison des derniers oiseaux ; il n'en restait que deux le 5 février, puis aucun les jours suivants, sans qu'on sache s'ils étaient partis ailleurs ou s'ils avaient péri.

Depuis lors, il n'y a que quelques rares citations de l'espèce durant les hivers suivants :

- 3 janvier 2012 : un oiseau en vol entre deux parcelles agricoles à Saint-Symphorien-d'Ozon (Christophe GAILLARDIN).
- 14 décembre 2014 : un contact auditif au golf de Solaize, commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (Vincent GAGET).
- 17 et 27 décembre 2016 : contacts auditifs d'au moins deux oiseaux à Saint-Maurice-sur-Dargoire (Bernard FRACHET).
- 27 janvier 2017 : un oiseau près de l'aérodrome de Bron (Laurent MANDRILLON).

Malheureusement, ces rares données ne sont que peu documentées et surtout ne sont qu'occasionnelles. Il n'y a pas eu de recherche spécifique après ces contacts pour localiser précisément le ou les oiseaux et surtout pour les compter. En particulier, les contacts auditifs, souvent crépusculaires ou nocturnes, parce qu'obtenus lors de prospections d'autres espèces nocturnes, ne nous disent rien sur l'effectif supposé hivernant.

Une donnée très intéressante entre dans la base *visionature* au moment où nous écrivons cet article : huit Oedicnèmes s'envolent d'une parcelle à Lentilly (Rhône) le 27 janvier 2020 (Bertrand DI NATALE *in* LPO 2020), dans un site de l'Ouest lyonnais où la nidification est connue, mais très peu suivie. Peu probable qu'il s'agisse d'oiseaux en halte migratoire à cette date (et en l'absence de toutes autres données de passages migratoires dans notre région) ; il pourrait s'agir plutôt d'un petit groupe ayant hiverné sur place sans que personne ne le remarque ! Cela rejoindrait ce qu'on a dit plus haut sur l'insuffisance de la prospection hivernale.

L'hivernage de Genas en 2019-2020 est donc particulièrement intéressant, avec un nombre d'oiseaux relativement élevé pour l'hiver, peut-être d'ailleurs un des maxima en France en saison hivernale (hors Pyrénées-Orientales). Un extrait de la base *faune-france.org* avec quelques résultats de comptage de cet hiver en France est annexé dans un tableau en fin d'article.

Conclusion

Ce cas d'hivernage de l'Œdicnème criard dans le département du Rhône ajoute une page importante à l'étude de l'avifaune de la région lyonnaise, bien décrite par ailleurs (voir par exemple récemment LE COMTE & TISSIER 2019). Cette espèce passionnante ne fait pas l'objet de très nombreuses publications ou monographies (voir par exemple VAUGHAN & VAUGHAN-JENNINGS 2005). Sa discrétion et son implantation dans des zones moins prospectées que d'autres, parcelles agricoles, vignobles, zones industrielles, etc., y sont sans doute pour beaucoup !

La LPO-Rhône, anciennement CORA-Rhône, a cependant une longue expérience de cette espèce puisque des études et prospections ont été menées dès le début des années 1990. Le suivi de ce second cas d'hivernage, le premier pour le Grand Est, est donc complémentaire des nombreuses observations réalisées ces dernières décennies par toute l'équipe des bénévoles et salariés de l'association.

Il est bien sûr tentant d'attribuer ce cas d'hivernage, comme les dates d'arrivées ou de pontes de plus en plus précoces, à l'actuel changement climatique, si commenté depuis quelques temps. La discrétion de cette espèce, qui passe souvent inaperçue, ne permet pas d'être à 100% affirmatif, mais la présomption en est forte !

Dominique TISSIER – LPO-Rhône

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont participé aux études, prospections et baguages de cette espèce, ainsi qu'aux passionnantes et amicales discussions sur le sujet, Paul ADLAM, Camille MIRO, Violette BOURGOGNE, Arnaud LE DRU, Christophe D'ADAMO, Élodie ROSINSKI, Loïc LE COMTE, Alain CHABROLLE, Vincent GAGET, Pascale GUINET, Bérengère TRICOIRE, Jean-Luc BOUGEOIS, Jean-Yves CHETAILLE, Hélène MICHAT et bien d'autres.

Merci également aux relecteurs, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU et Arnaud LE DRU.

Bibliographie

- **ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2016).** Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2015. *L'Effraie* n°41 : 22-30. LPO-Rhône, Lyon.
- **ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2016. *L'Effraie* n°43 : 18-27. LPO-Rhône, Lyon.
- **ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2018).** Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2017. *L'Effraie* n°49 : 5-16. LPO-Rhône, Lyon.
- **ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2019).** Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2018. *L'Effraie* n°47 : 15-22. LPO-Rhône, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2015).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2015*. LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2016).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2016*. LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2017).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2017*. LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., SILLON-HUGON M. & D'ADAMO C. (2018).** *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2018*. LPO-Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **BANCHI M. (2014).** Premier cas d'hivernage de l'Oedicnème criard. Boucle de Guernes, Ile-de-France. http://boucledemoisson.n2000.fr/actualites/
- **BARNAGAUD J.Y. & CAUPENNE M. (rédacteurs), CHAPALAIN A. & CHAPALAIN C. (relecteurs) (2015). L'Œdicnème criard, *in* ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015).** *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris : pp. 502-505.
- **BLANCHON R. & BRUGIERE D. (1984).** Hivernages d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* dans l'Allier. *Le Grand Duc* 25 : 26–27.
- **BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017).** Détermination de l'âge des poussins d'Œdicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO-Rhône, Lyon.
- **CRAMP S., SIMMONS K.E.L. & PERRINS C.M. (1977-94).** *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. 3 : 67-79. Oxford University Press.

- **DALOUS P. (1992).** Premières données d'hivernage de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* en Midi-Pyrénées. *Le Pistrac* 14 : 33-35.
- **DOMENJOUD F. (2012).** Premier cas d'hivernage (incomplet) d'un groupe d'Œdicnèmes criards dans le Rhône. *L'Effraie* n°32 : 4-11. LPO-Rhône, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **FREY C. (2010).** Le rassemblement d'Œdicnèmes criards de Saint-Priest en 2009. *L'Effraie* n°28 : 26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **GABORY O. (1998).** L'hivernage de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus L.* dans le nord-ouest de la France. *Crex* 3 : 65–72.
- **INFO ORNITHO (2009).** Les rassemblements d'Œdicnèmes criards de 2008. *L'Effraie* n°25 : 43-45. CORA-Rhône, Lyon.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2017).** Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Œdicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO-Rhône, Lyon.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, 285 pages.
- **LE DRU A., ADLAM P. & BOURGOGNE V. (2018).** Premiers poussins d'Œdicnèmes criards bagués à *Lyon Métropole*. *L'Effraie* n°48 : 63-70. LPO-Rhône, Lyon.
- **LPO-Rhône (2019-2020).** Base de données *visionature* – sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône.
- **MAYAUD N. (1936).** *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.
- **MILLET P.-A. (1828).** *Faune de Maine-et-Loire ou Description méthodique des animaux qu'on rencontre dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, tant sédentaires que de passage ; avec des observations sur leurs mœurs, leurs habitudes, etc., etc.*. Éd.Pavie, Angers. Éd. Rosier, Paris. Tome II: 406-410.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891).** *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon.* Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. On peut le consulter sur le lien de *Biodiversity Heritage Library* : https://www.biodiversitylibrary.org/item/104156#page/5/mode/1up ou dans *l'Effraie* n°48 (larges extraits de l'ouvrage repris et commenté en 2018).
- **TISSIER D. (2015).** Le rassemblement d'Œdicnèmes criards de Saint-Priest (Rhône) en 2014. *L'Effraie* n°38 : 9-13. LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2017a).** L'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* nicheur dans des bassins de rétention d'eaux. *Ornithos* n°24-5 : 272-277.
- **TISSIER D. (2017b).** Estimation du nombre de couples nicheurs d'Œdicnèmes criards d'un secteur à partir du comptage maximal des oiseaux dans les rassemblements postnuptiaux. *L'Effraie* n°44 : 42-44. LPO-Rhône, Lyon.
- **VASLIN M. (1997).** Rassemblement postnuptial et hivernage de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* sur la commune de Beaupréau (49) (cumul de quatre années d'observations). 2p. Archives et bulletins du Groupe angevin d'études ornithologiques, de LPO Anjou et de Mauges-Nature.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus.* Isabelline Books, Falmouth.

* CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux

Résumé :
L'hiver 2019-2020 a vu un cas exceptionnel d'hivernage d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* à Genas dans le département du Rhône. Un groupe d'une quarantaine d'oiseaux est resté dans un chaume, où un couple avait niché en été, à proximité de zones industrielles. L'espèce est bien étudiée par une équipe de la LPO-Rhône, dans le cadre d'un grand Programme de Sauvegarde de l'espèce, piloté par la Métropole de Lyon depuis 2015 dans le Grand Est lyonnais.

Summary:
The winter 2019-2020 saw an exceptional case of wintering of Stone Curlew *Burhinus oedicnemus* in Genas in the Rhône department. A group of about forty birds remained in a stubble, where a pair had bred in the summer, close to industrial zones. The species has been well studied by a team of LPO-Rhône, within the framework of an important Conservation Program of the species, driven by *la Métropole de Lyon* since 2015 in the Greater East of Lyon.

Données de rassemblements hivernaux supérieurs à 40 oiseaux rapportés dans *faune-france.org* du 1er décembre 2019 au 15 février 2020 en France métropolitaine
(nombres d'oiseaux, dates, commune, département et observateurs)

40-63-83-89-90-150 2-7-11-14-18-27-30/12 Coufouleux, Tarn
Evelyne HABER, Jean-Philippe GREZES

40-42-46-55-56-40-41 4-18-25-27/12 & 05-29/01 & 04/02 Tonnay-Boutonne, Charente-Maritime
Guy ARNAUD, Michel CAUPENNE, Nicolas GENDRE, Evelyne BEZARD, Olivier ALLENOU

49 7/12 Saint-Savinien, Charente-Maritime
Gianni ENSELME

52-54 30/12 & 10/01 & 14/02 Auvers-le-Hamon, Sarthe
Antoine LEFLOCH

58 09/01 Thiré, Vendée
Aurélie GUEGNARD

100-170 11/01 Montaut, Ariège
Christophe RAMOS, Thomas CUYPERS

50 24/01 Talmont-Saint-Hilaire, Vendée
Jean-Louis LE BAIL

84-50-65 31/01 & 16-19/02 Rabastens, Tarn
Jean-Philippe GREZES

Mais aussi des données non rapportées (ou cachées) sur visionature *dans les Bouches-du-Rhône (Crau et Berre-l'Etang) et dans les Pyrénées-Orientales.*

Photo n°3 : éclosion très précoce au 4 avril 2019 dans un nid protégé de la parcelle de Genas où a eu lieu l'hivernage, Genas, avril 2019, D. TISSIER

Dix ans de données sur un carré STOC lyonnais

Cyrille FREY

Le STOC-EPS

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple est le plus ancien programme de science participative actif de France. Il consiste en un suivi des populations d'oiseaux sur des carrés-échantillons de 2x2 km, sur lesquels l'observateur compte les oiseaux qu'il contacte à la vue ou à l'ouïe

- sur 10 points fixes
- à deux reprises, en matinée, au cours du printemps (ca. 15 avril et 15 mai)
- à raison de 5 minutes par point.

Près de 900 carrés sont suivis chaque année en France, ce qui permet d'élaborer des tendances fiables d'évolution des populations d'oiseaux communs depuis 1995.

L'analyse nationale inclut l'étude de groupes spécifiques d'espèces appelées « indicatrices ». Une espèce est dite indicatrice d'un grand type de milieu – bâti, agricole, forestier – si sa présence observée est significativement supérieure (deux fois supérieure) dans les carrés où prédomine ce type d'occupation du sol que ce que donnerait une répartition aléatoire. S'y ajoute un groupe d'espèces généralistes présentes dans tous les milieux. Deux autres groupes d'indicateurs, climatiques ceux-là, réunissent des espèces classées « boréales » et d'autres « thermophiles ».

Le carré 690547

Le carré STOC-EPS 690547, plus vulgairement appelé STOC Monplaisir, est suivi depuis 2010, d'abord bénévolement, puis dès 2011 avec le soutien financier de la Métropole de Lyon. Au cours de ces dix années, l'observateur n'a jamais changé.

Le carré est au centre du quartier de Lyon-Monplaisir, ses quatre coins étant à peu près occupés, d'ouest en est et du nord au sud, par la gare de la Part-Dieu, le parc Bazin, la place d'Arsonval et le cimetière de la Guillotière.

Les dix points de ce carré sont répartis dans un environnement urbain moyennement dense, avec encore une certaine présence de maisons individuelles anciennes dans sa partie orientale, des immeubles récents avec de petits espaces verts, et du bâti plus ancien et plus dense comme le long de l'avenue Félix-Faure ou du cours Albert-Thomas. La carte n°1 couvre exactement l'emprise du carré.

Trois points ne sont pas situés, au sens strict, en pleine rue. Le point 1 est localisé dans le parc Bazin, petit espace vert formé principalement de gazons tondus et d'arbres d'ornement. Le point 7 est situé dans le petit parc de la villa Lumière, place Ambroise Courtois.
Le point 6 qui devait être positionné dans le cimetière de la Guillotière a été déplacé le long de sa clôture, car le cimetière ouvre trop tard pour être accessible à un passage réalisé en mai dans de bonnes conditions.

Composé de points en pleine rue ou localisés dans des espaces verts de petite taille, ce carré est incontestablement très urbain, mais d'une forme urbaine qui n'exclut pas totalement la présence de la végétation – très entretenue – et de l'arbre. Cet espace est en densification, notamment aux abords du cimetière de la Guillotière où d'anciennes usines ont été remplacées, pendant la décennie, par d'imposants immeubles d'habitation. À l'autre extrémité du carré, le quartier pavillonnaire ancien de Montchat voit de nombreuses maisons remplacées par des immeubles bas, avec une forte perte d'arbres et de surface végétalisée. L'avifaune du parc Bazin, inséré dans ce tissu, s'en ressent.
Le reste du carré a peu changé pendant la décennie de suivi, le bâti étant déjà principalement constitué d'immeubles d'au moins 5 à 6 étages.

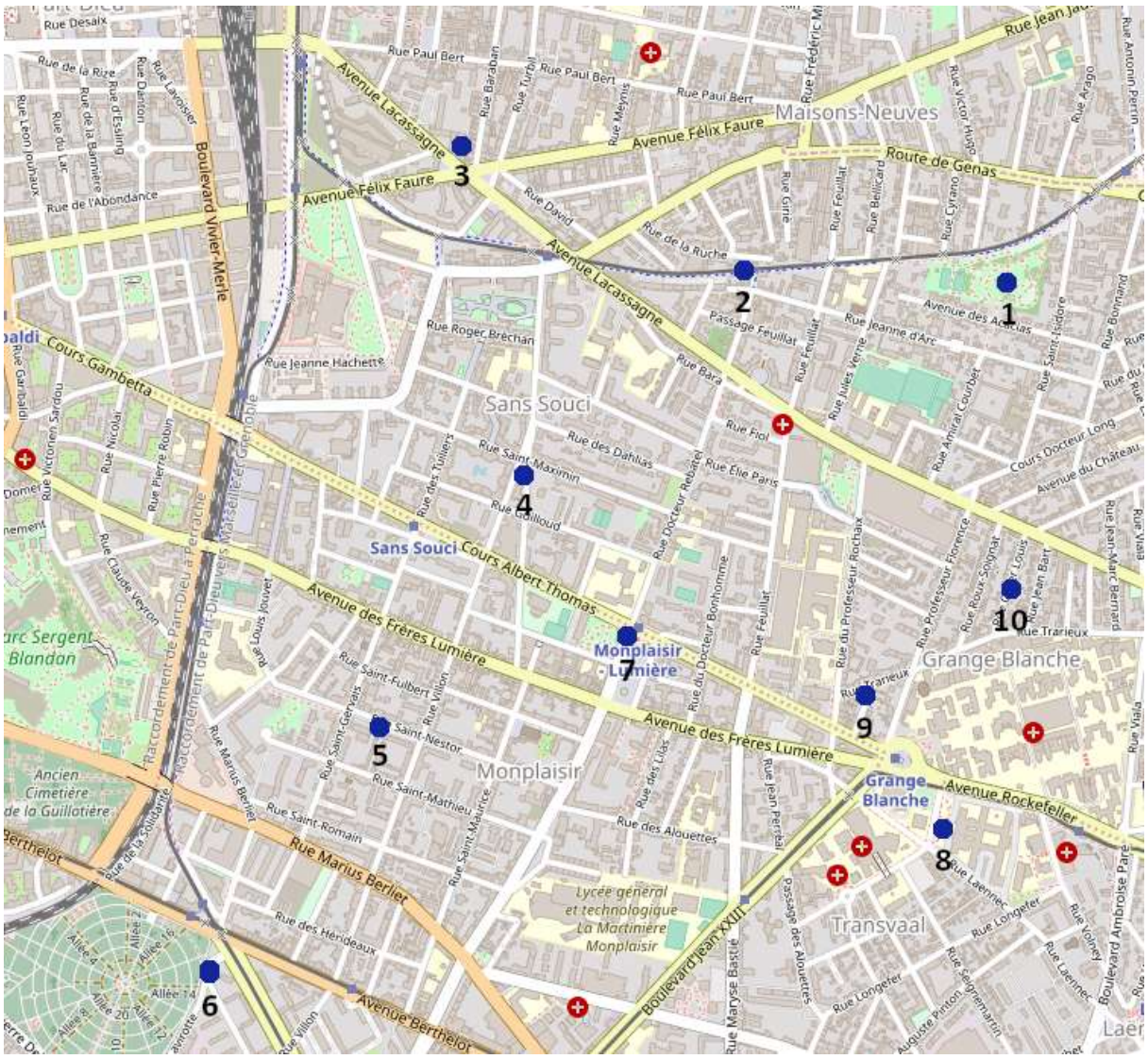

Carte n°1 : carré EPS 69-0547 et localisation des 10 points

Analyse des résultats

Dans les pages qui vont suivre, l'effectif (*alias* abondance) affecté à une espèce pour une année donnée a été calculé comme suit :

- Pour chaque point, on retient l'effectif maximal obtenu entre les deux passages de l'année
- On somme ces maxima pour obtenir l'effectif annuel.

Il a paru plus judicieux de retenir ce maximum sur deux passages en raison de la détectabilité très médiocre des oiseaux en environnement urbain, d'autant plus que, le carré étant réalisé par un salarié pendant son temps de travail, il n'était pas possible de réaliser les prospections les dimanches, seul moment où le vacarme de la ville se calme quelque peu.

Liste d'espèces

Le tableau n°1 donne les espèces observées, triées par valeur décroissante de nombre d'années de présence (on trouvera en tête les espèces notées chaque année) et d'effectif. La ligne plus épaisse sépare les espèces notées chaque année du reste de la liste.

La richesse spécifique par année varie peu, autour de 22 espèces. Précisons ici que ce carré est le plus pauvre, en termes de richesse spécifique et d'abondance, du réseau STOC-EPS de la Métropole de Lyon avec un carré situé en zone céréalière à Rillieux-la-Pape. Sur ce même réseau, la richesse spécifique moyenne par carré s'établissait à 37 espèces (minimum = 23, maximum = 53) en 2019.

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Martinet noir	194	120	139	51	31	54	60	56	67	97
Moineau domestique	43	30	23	36	20	26	21	24	27	37
Pigeon ramier	19	18	15	17	10	16	20	26	21	19
Merle noir	19	23	18	23	18	12	14	16	20	12
Mésange charbonnière	8	17	18	15	12	12	18	18	13	12
Étourneau sansonnet	3	15	11	13	15	9	8	7	15	13
Pie bavarde	10	9	13	7	11	14	12	7	7	8
Corneille noire	11	9	5	10	7	14	7	9	10	11
Tourterelle turque	12	16	12	7	7	10	8	4	4	8
Verdier d'Europe	7	8	14	12	5	5	10	4	8	3
Rougequeue noir	8	10	10	8	7	7	5	7	5	4
Fauvette à tête noire	6	6	5	10	5	8	9	7	6	8
Pigeon colombin	6	3	3	1	2	2	2	1	5	7
Mésange bleue	5	0	8	8	3	4	5	4	11	5
Chardonneret élégant	4	1	4	2	0	2	5	3	2	4
Grimpereau des jardins	2	0	1	1	2	3	1	1	1	2
Mésange noire	1	1	0	1	2	1	1	1	1	0
Mésange huppée	0	0	2	1	1	0	9	1	1	1
Rougequeue à front blanc	1	1	1	3	1	0	0	1	0	1
Serin cini	3	1	1	2	1	0	0	0	1	0
Rougegorge familier	0	0	0	2	1	0	1	0	3	2
Corbeau freux	0	2	2	0	0	0	3	0	1	0
Geai des chênes	0	0	3	1	0	0	2	0	2	0
Pouillot véloce	1	0	0	2	2	1	0	0	0	0
Roitelet à triple bandeau	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2
Hirondelle rustique	0	7	0	0	0	0	0	0	3	0
Pinson des arbres	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0
Pipit farlouse	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Pouillot fitis	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Faucon crécerelle	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Grand Cormoran	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0
Héron cendré	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Faucon hobereau	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Pic vert	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Grosbec casse-noyaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Gobemouche noir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Troglodyte mignon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Tableau n°1 : espèces observées dans le carré Lyon Monplaisir de 2010 à 2019

Le graphe n°1 donne le nombre d'espèces observées par an.
40 espèces ont été contactées, ce qui est fort peu en dix ans de suivi. Qui plus est, 13 d'entre elles seulement ont été vues chaque année et 20 ont été présentes plus d'un an sur deux (graphe n°2).

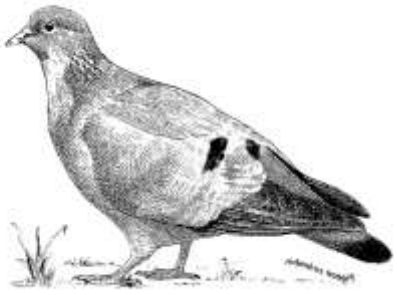

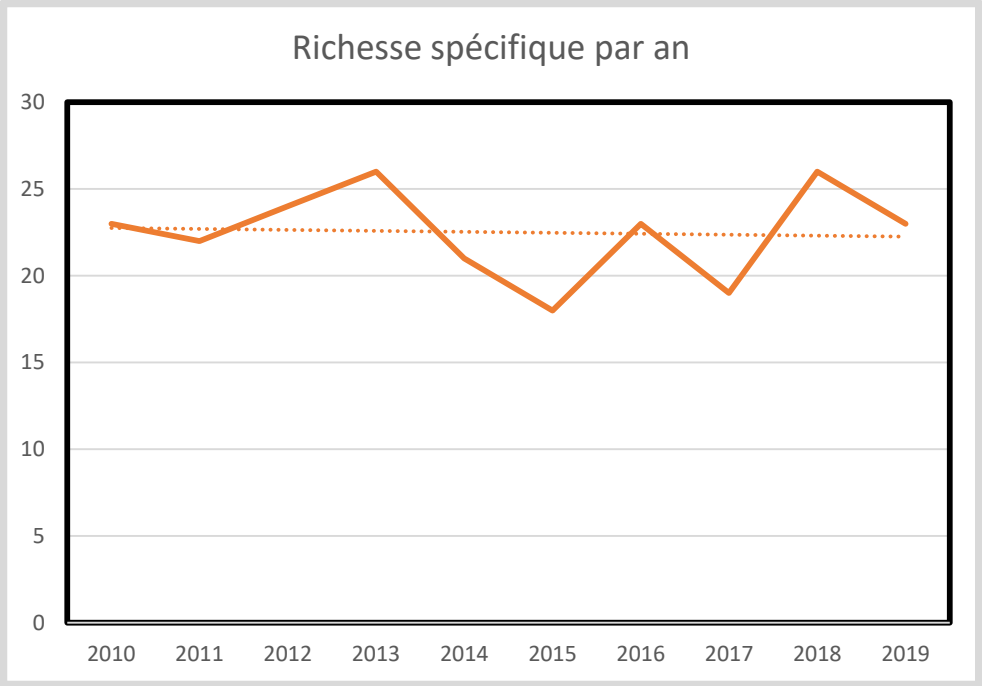

Graphe n°1 : nombre d'espèces observées dans le carré Lyon Monplaisir de 2010 à 2019

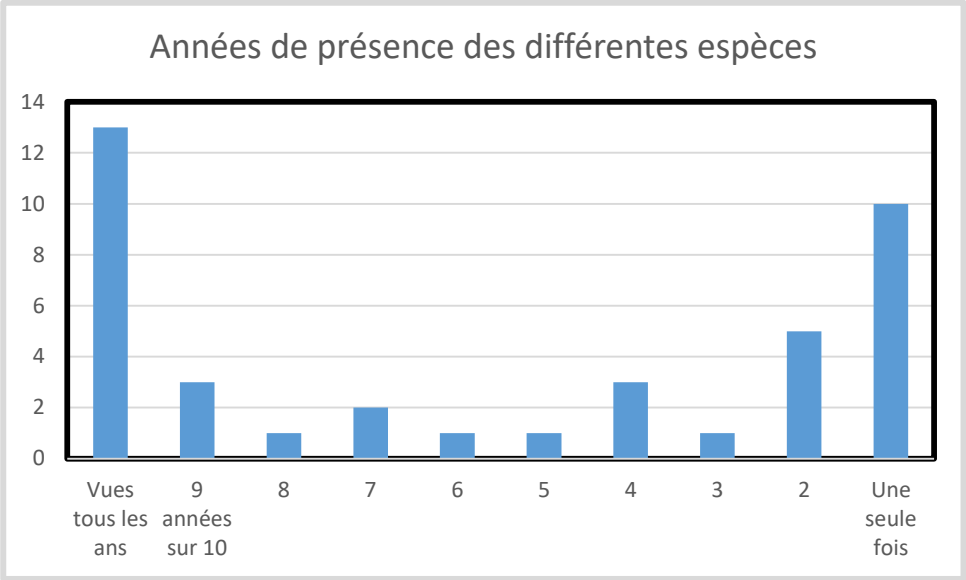

Graphe n°2 : nombre d'espèces par occurrence annuelle

Ce carré accueille donc un contingent modeste d'espèces communes et un second groupe d'une huitaine d'espèces (vues 4 à 8 fois) qui sont certainement présentes tous les ans dans l'emprise totale du carré, mais en densités trop basses pour être captées chaque année par le protocole STOC-EPS, qui constitue une pression d'observation *a minima* destinée aux oiseaux les plus répandus.

Le graphe n°3 montre l'évolution des effectifs au fil des dix ans. L'évolution de l'abondance totale ne montre *a priori* pas d'effondrement préoccupant, surtout si l'on retire du calcul deux espèces grégaires :

> tout d'abord, le Martinet noir dont les effectifs sont très difficiles à estimer et souvent notés de manière assez approximative ;
> ensuite, le Grand Cormoran, présent sous la forme d'un unique vol de 40 individus, en tout et pour tout, en 10 ans de données.

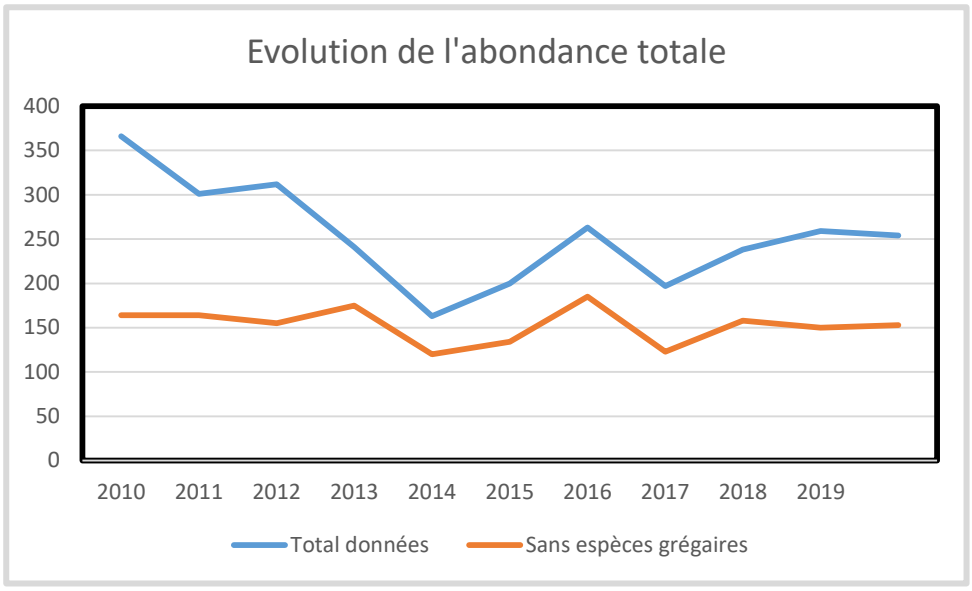

Graphe n°3 : effectifs comptés de 2010 à 2019 dans le carré Lyon Monplaisir

On ne constate, à cette échelle, qu'une lente érosion. La diminution, très marquée, du Martinet noir est difficilement interprétable tant, pour cette espèce, se mêlent la difficulté à compter les vols et le caractère aléatoire de l'arrivée des oiseaux sur la ville au moment du premier passage. Une météo défavorable peut faire s'effondrer les chiffres, qui auraient été "normaux" si l'observateur était passé la veille ou le lendemain.

Evolution des abondances par espèce en 10 ans

Le tableau n°2 reprend le même tri, avec un code couleur variant du rouge (valeurs basses) au vert (élevées). La variation est calculée comme la pente de la droite de régression correspondant aux données. La seconde moitié du tableau, qui comprend surtout des migrateurs rarement contactés, apporte peu d'information.

On constate, parmi les espèces régulièrement présentes, **une majorité d'espèces en déclin modéré**. Les meilleurs scores sont réalisés les quatre premières années, après quoi même des espèces aussi banales que le Merle noir, le Rougequeue noir ou la Tourterelle turque régressent. Il faut aussi noter qu'à part un petit groupe d'espèces très communes dans tous les milieux même très anthropisés, les abondances absolues sont très basses, généralement inférieures à 10, c'est-à-dire à un oiseau par point, même chez des espèces aussi communes dans les jardins que le Verdier, la Mésange bleue ou la Fauvette à tête noire ; et ce en dépit du caractère très arboré d'une grande partie du carré.

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy.	Var
Martinet noir	194	120	139	51	31	54	60	56	67	97	86,9	-9,7515
Moineau domestique	43	30	23	36	20	26	21	24	27	37	28,7	-0,6606
Pigeon ramier	19	18	15	17	10	16	20	26	21	19	18,1	0,5515
Merle noir	19	23	18	23	18	12	14	16	20	12	17,5	-0,7697
Mésange charbonnière	8	17	18	15	12	12	18	18	13	12	14,3	0,1030
Étourneau sansonnet	3	15	11	13	15	9	8	7	15	13	10,9	0,2970
Pie bavarde	10	9	13	7	11	14	12	7	7	8	9,8	-0,2667
Corneille noire	11	9	5	10	7	14	7	9	10	11	9,3	0,1515
Tourterelle turque	12	16	12	7	7	10	8	4	4	8	8,8	-0,9333
Verdier d'Europe	7	8	14	12	5	5	10	4	8	3	7,6	-0,5576
Rougequeue noir	8	10	10	8	7	7	5	7	5	4	7,1	-0,5758
Fauvette à tête noire	6	6	5	10	5	8	9	7	6	8	7	0,1697
Pigeon colombin	6	3	3	1	2	2	2	1	5	7	3,2	0,0970
Mésange bleue	5	0	8	8	3	4	5	4	11	5	5,3	0,2970
Chardonneret élégant	4	1	4	2	0	2	5	3	2	4	2,7	0,0788
Grimpereau des jardins	2	0	1	1	2	3	1	1	1	2	1,4	0,0485
Mésange noire	1	1	0	1	2	1	1	1	1	0	0,9	-0,0303
Mésange huppée	0	0	2	1	1	0	9	1	1	1	1,6	0,2061
Rougequeue à front blanc	1	1	1	3	1	0	0	1	0	1	0,9	-0,1030
Serin cini	3	1	1	2	1	0	0	0	1	0	0,9	-0,2364
Rougegorge familier	0	0	0	2	1	0	1	0	3	2	0,9	0,2121
Corbeau freux	0	2	2	0	0	0	3	0	1	0	0,8	-0,0485
Geai des chênes	0	0	3	1	0	0	2	0	2	0	0,8	0,0121
Pouillot véloce	1	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0,6	-0,0970
Roitelet à triple bandeau	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2	0,5	0,1273
Hirondelle rustique	0	7	0	0	0	0	0	0	3	0	1	-0,1697
Pinson des arbres	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0,6	-0,1455
Pipit farlouse	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	-0,1394
Pouillot fitis	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0,3	-0,1152
Faucon crécerelle	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0,2	-0,0727
Grand Cormoran	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	4	0,7273
Héron cendré	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0,2	-0,0364
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0,2	0,0848
Faucon hobereau	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	-0,0424
Pic vert	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	-0,0303
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0,1	0,0424
Grosbec casse-noyaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0,1	0,0424
Gobemouche noir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545
Troglodyte mignon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545

Tableau n°2 : Evolution des abondances par espèce et par an dans le carré Lyon Monplaisir

Celles en progrès sont surtout les généralistes banales par excellence (tableau n°3).

L'examen attentif des données montre qu'on touche déjà ici aux limites de l'exercice : une seule donnée peut faire basculer une espèce de la morne stabilité aux sommets du classement. C'est le cas de la Mésange huppée dont la tendance est dopée par l'observation de 7 individus, un groupe familial, lors de l'édition 2016. Sans cela, cette espèce très rare et localisée ne figurerait que plus bas dans ce tableau. Le Chardonneret, en revanche, présente une progression à signaler, bien que les effectifs soient des plus modestes : un petit noyau se maintient autour d'un réseau de squares et de jardins du côté des points 4 à 6. Dans la partie nord du carré, il est de plus en plus rare, et au sud-est, il n'a quasi jamais été noté.

Espèce	Moyenne	Variation
Pigeon ramier	18,1	0,552
Mésange bleue	5,3	0,297
Étourneau sansonnet	10,9	0,297
Rougegorge familier	0,9	0,212
Mésange huppée	1,6	0,206
Fauvette à tête noire	7	0,170
Corneille noire	9,3	0,152
Mésange charbonnière	14,3	0,103
Pigeon colombin	3,2	0,097
Chardonneret élégant	2,7	0,079
Grimpereau des jardins	1,4	0,048
Geai des chênes	0,8	0,012

Tableau n°3 : espèces les plus communes dans le carré Lyon Monplaisir

Quant au grimpereau et au geai, on doit plutôt les regarder comme stables qu'en augmentation. Ces espèces ont absolument besoin de gros arbres et sont présents en très petit nombre. Ils ne se maintiennent que dans les secteurs les plus arborés de l'agglomération lyonnaise, en très faible densité comme ici.

Parmi les espèces qui progressent, on note donc surtout des hyper-banales, celles que l'on trouve partout, même dans les environnements les plus artificiels, les plus pauvres en végétation et en invertébrés : le Pigeon ramier, l'étourneau, la corneille, les Mésanges bleue et charbonnière et la Fauvette à tête noire qui, en ville, est capable de se contenter du moindre fourré d'une espèce non indigène.

Le tableau n°4 donne les espèces en déclin :

Espèce	Moyenne	Var
Martinet noir	86,9	-9,752
Tourterelle turque	8,8	-0,933
Merle noir	17,5	-0,770
Moineau domestique	28,7	-0,661
Rougequeue noir	7,1	-0,576
Verdier d'Europe	7,6	-0,558
Pie bavarde	9,8	-0,267
Serin cini	0,9	-0,236
Rougequeue à front blanc	0,9	-0,103
Pouillot véloce	0,6	-0,097
Corbeau freux	0,8	-0,048
Mésange noire	0,9	-0,030

Tableau n°4 : espèces en déclin dans le carré Lyon Monplaisir

Le cas du Martinet noir est difficile à interpréter. À l'échelle de l'ensemble de la base, pendant la période 2008-2018, cette espèce est en déclin modéré. L'année 2019 a été, en revanche, apparemment faste pour cette espèce (ou faisant suite à une bonne reproduction en 2018 ?). De nombreux observateurs (dont l'auteur et observateur attitré du carré 690547) ont noté au-dessus de Lyon des nuages de martinets d'une taille rarement vue, tout au long du printemps. Classons donc l'interprétation comme incertaine et laissons pour l'heure cette espèce de côté.

Tout d'abord, on constate que l'ampleur des régressions est bien supérieure aux augmentations constatées chez d'autres espèces. Chez la Tourterelle turque, le Merle noir, le Moineau domestique, le Verdier, le Rougequeue noir, les effectifs notés lors des trois dernières années de suivi sont inférieurs de plus de 50% à ceux des trois ou quatre premières années. Pire : le Serin cini et le

Rougequeue à front blanc, contactés tous les ans de 2010 à 2015, ont quasiment disparu du carré avec une seule mention pour chacun pendant les quatre dernières années. Dans le cas de ces deux espèces, en revanche, cette tendance est cohérente avec ce que l'on observe de manière plus globale dans l'agglomération. Le Rougequeue à front blanc était noté avec régularité (plusieurs chanteurs) dans le premier quinquennat des années 2010 dans le quartier de Monchat, Sablons, Ferrandière-Maisons Neuves (englobant le coin nord-est du carré). Il en a totalement disparu au cours du quinquennat suivant. Le Serin cini, qui se porte encore bien dans l'ouest arboré de la ville de Lyon, est de moins en moins contacté dans sa partie est. En somme, la majeure partie des marqueurs d'un urbanisme encore assez « vert » et perméable à la biodiversité ont reculé, pour certains de manière nette, pendant la décennie écoulée, et ce à partir d'abondances de départ déjà très basses.
Ce n'est qu'une hypothèse car les données antérieures manquent à peu près totalement sur ce coin de ville qui n'a jamais été vraiment prospecté, mais il semble bien que, pour ces espèces, on assiste aux dernières étapes d'une disparition programmée, dont le gros s'est déroulé peut-être 5 ou 10 ans avant le début du suivi STOC-EPS.

Evolution des espèces classées indicatrices par le Muséum

Seuls les indicateurs de types de milieu seront étudiés ici. Parmi les espèces indicatrices « climatiques » - espèces thermophiles ou boréales – identifiées par le MNHN, trop peu sont présentes et presque toujours avec des abondances faibles. Il n'y a aucune analyse à en tirer.

Les espèces classées indicatrices par le Muséum sont présentées dans le tableau n°5.

Espèce	Indicateur	Var	Espèce	Indicateur	Var
Martinet noir	Bâti	-9,7515	Merle noir	Généraliste	-0,7697
Tourterelle turque	Bâti	-0,9333	Pinson des arbres	Généraliste	-0,1455
Moineau domestique	Bâti	-0,6606	Pic vert	Généraliste	-0,0303
Rougequeue noir	Bâti	-0,5758	Geai des chênes	Généraliste	0,0121
Verdier d'Europe	Bâti	-0,5576	Mésange charbonnière	Généraliste	0,1030
Pie bavarde	Bâti	-0,2667	Corneille noire	Généraliste	0,1515
Serin cini	Bâti	-0,2364	Fauvette à tête noire	Généraliste	0,1697
Hirondelle rustique	Bâti	-0,1697	Mésange bleue	Généraliste	0,2970
Rougequeue à front blanc	Bâti	-0,1030	Pigeon ramier	Généraliste	0,5515
Chardonneret élégant	Bâti	0,0788			
			Pouillot fitis	Forestier	-0,1152
Pipit farlouse	Agricole	-0,1394	Pouillot véloce	Forestier	-0,0970
Faucon crécerelle	Agricole	-0,0727	Mésange noire	Forestier	-0,0303
Corbeau freux	Agricole	-0,0485	Grosbec casse-noyaux	Forestier	0,0424
Linotte mélodieuse	Agricole	0,0848	Grimpereau des jardins	Forestier	0,0485
			Troglodyte mignon	Forestier	0,0545
			Roitelet à triple bandeau	Forestier	0,1273
			Mésange huppée	Forestier	0,2061
			Rougegorge familier	Forestier	0,2121

Tableau n°5 : espèces indicatrices par milieu

Pour les mêmes raisons que précédemment, on a ajouté ici une ligne relative à l'évolution des espèces indicatrices du milieu bâti après retrait du Martinet noir, qui, d'une part, représente à lui seul les deux tiers de l'abondance de ce groupe, et d'autre part varie fortement, de sorte que les variations des autres espèces, au sein d'un chiffre commun, sont complètement cachées.

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Var
Généralistes	69	73	73	89	55	66	75	80	83	67	73	0,339
Agricoles	1	5	3	0	0	0	3	0	3	0	1,5	-0,176
Forestiers	5	1	5	8	8	5	14	3	7	8	6,4	0,448
Bâti	282	203	217	128	83	118	121	106	124	162	154,4	-13,176
Bâti sans Martinet noir	88	83	78	77	52	64	61	50	57	65	67,5	-3,424

Tableau n°6 : évolution des espèces indicatrices par milieu sans le Martinet noir, de 2010 à 2019

Les espèces agricoles sont ici anecdotiques : hormis le Pipit farlouse en migration et un Corbeau freux de passage, seul compte véritablement le Faucon crécerelle, d'où les effectifs très bas. Parmi les forestiers, on trouve en revanche quelques nicheurs remarquables en ville, car ils y sont, au plein sens du terme, *indicateurs* d'une présence suffisamment marquée de l'arbre. Dans l'ensemble, à Lyon, l'avifaune nicheuse urbaine est formée de trois groupes, les généralistes, les espèces du bâti et ces espèces forestières dont la présence est ce qui différencie le plus les quartiers « verts » du cœur urbain très minéral.

Voici deux représentations graphiques de l'évolution de ces groupes d'indicateurs :

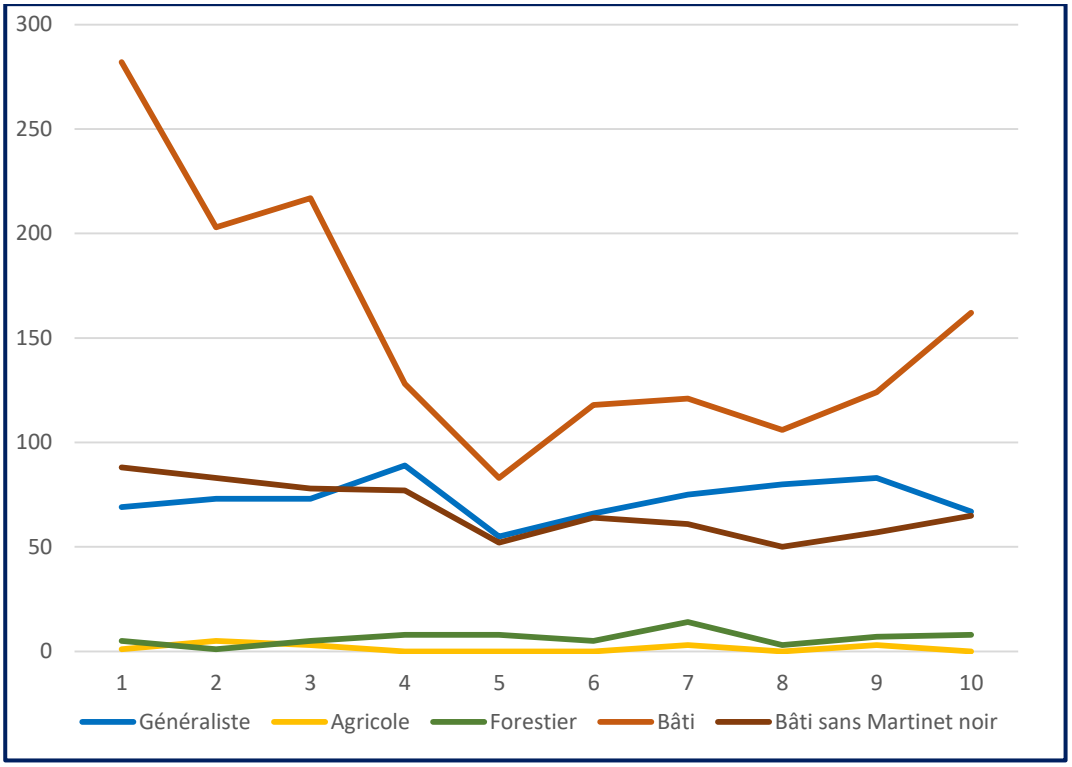

Graphe n°4 : évolution des groupes indicateurs dans le carré de Lyon Monplaisir

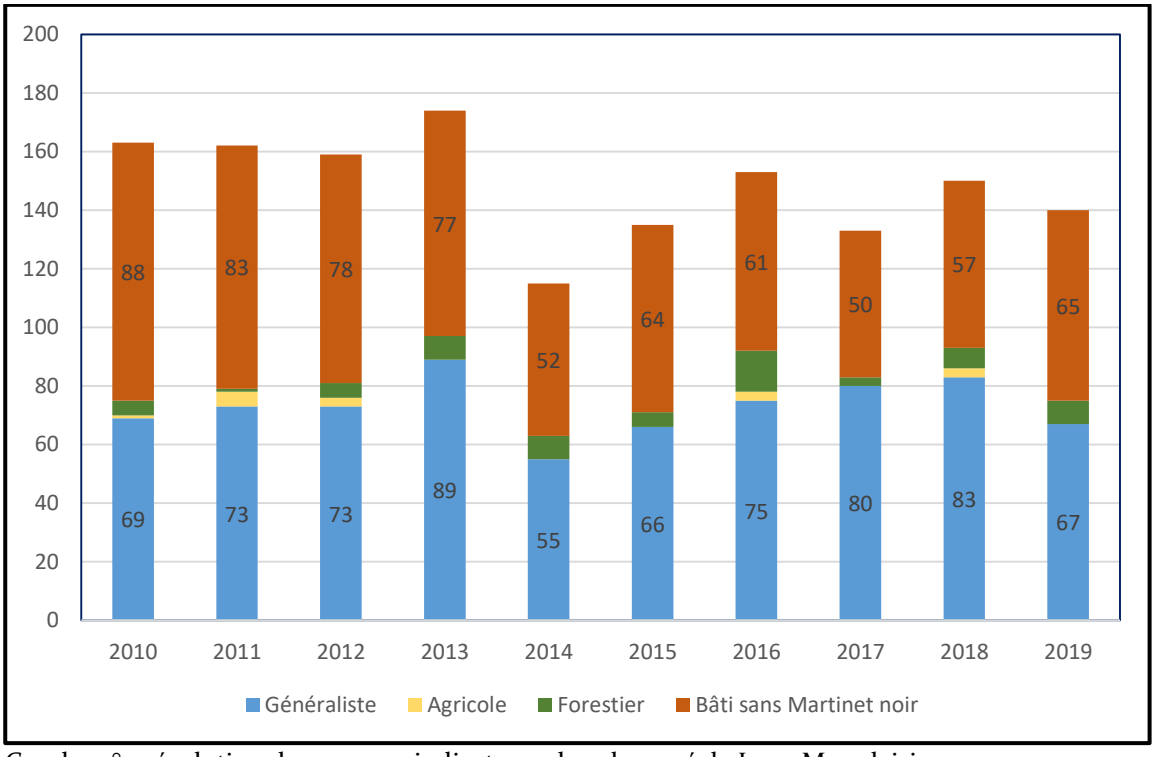

Graphe n°5 : évolution des groupes indicateurs dans le carré de Lyon Monplaisir

Contrairement à ce que l'on observe en de nombreux sites du Rhône, et particulièrement dans la Métropole, on ne peut parler de « banalisation » car les espèces généralistes ne progressent que très peu. Le principal phénomène est le déclin général des espèces du bâti. Toutes présentent une tendance négative, et nettement marquée, sauf le Chardonneret, alors que la situation des forestières et des généralistes est mitigée (des espèces en déclin, d'autres stables ou en légère progression). Le résultat est une abondance globale en baisse, et non un remplacement d'espèces spécialistes par des généralistes. La seule bonne nouvelle est que le Roitelet à triple bandeau, manifestement en expansion dans les boisements du Rhône, y compris en zone périurbaine, semble installé au parc Bazin (point 1 du carré). Mais il n'a été trouvé nulle part ailleurs, même sur les points proches d'espaces verts publics ou privés boisés de belle allure (par exemple le point 4).

En conclusion…

Dix années de suivi d'un carré STOC-EPS en urbain moyennement dense, dont le paysage a globalement peu changé, se traduisent par une évolution peu marquée, mais qui ne laisse pas d'interpeller.

Dès les premières années, le carré présentait une avifaune assez pauvre, avec seulement un petit nombre d'espèces sortant du lot des hyper-banales (comme le Grimpereau des jardins, les Mésanges noire et huppée, le Serin cini ou le Rougequeue à front blanc). Ces espèces étaient présentes, par surcroît, en effectifs faibles, de sorte que leur disparition ou leur diminution de 50% pèse peu dans les tableaux et les graphiques.

Mais avec trois fois moins de verdiers, plus de serins, le Rougequeue à front blanc réduit au rang de migrateur rare, le carré s'est incontestablement appauvri et globalement banalisé. Si la tendance actuelle se poursuit, ces espèces disparaîtront tout à fait et ne laisseront qu'une terne biodiversité-socle d'espèces hyper-banales, comme on le constate déjà dans de nombreux secteurs de l'agglomération inventoriés avec, d'ailleurs, une pression d'observation plus importante (inventaires menés avec le soutien de la Métropole et de la ville de Villeurbanne en 2011-2014). En raison d'effectifs de départ déjà faibles, le phénomène paraît lent et insidieux sur ces espèces « moins banales » ; mais il est probable que, pour elles, qui étaient réputées banales en ville il y a trente ans, on assiste seulement à l'ultime traîne de leur disparition.

La chute est désormais observée pour des espèces aussi adaptées au milieu urbain que la Tourterelle turque, le Moineau domestique et le Rougequeue noir. Cette évolution dans un territoire nettement moins dense et minéral que le cœur de ville ou même des quartiers comme la Part-Dieu a de quoi inquiéter.

Il faut garder en mémoire que le programme STOC-EPS d'évaluation des tendances ne prend toute son efficacité qu'à une échelle plus grande d'une région ou d'un pays, comme toute étude statistique qui nécessite un grand nombre de données. Cependant, l'analyse d'un carré comme celui-ci est intéressante pour une approche locale de la biodiversité.

Cyrille FREY

Résumé : un carré du quartier de Lyon Monplaisir (Métropole de Lyon) a été suivi pendant dix ans selon le protocole STOC-EPS. On analyse ici l'évolution de quelques-unes des 40 espèces recensées dans ce milieu essentiellement urbain, mais avec peu de modification de l'urbanisation locale.

Summary: a square in the Lyon district of Monplaisir (Metropole de Lyon) was followed for ten years according to the STOC-EPS protocol. Here we analyse the evolution of some of the 40 species recorded in this essentially urban environment, but with little change in local urbanization.

INFO ORNITHO

Quelques données remarquables de l'hiver 2019-2020

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées dans la base *faune-rhone.org* pour la période hivernale, du 4 novembre 2019 au 4 février 2020 (*rédaction : D. TISSIER*).

L'hiver 2019-2020 est encore un des hivers les plus doux depuis le début du XX^{è} siècle. La température a été en moyenne plus de 2 °C au-dessus de la normale. Malgré un peu de neige à la mi-novembre et quelques givres en janvier, la région lyonnaise n'a pas connu de réelle période de grand froid.

Quelques **Ouettes d'Egypte** *Alopochen aegyptiaca* sont signalées à Miribel-Jonage, Arnas, Quincieux et tout le Val de Saône, en petits groupes (max de 27), tout l'hiver. Et même deux oiseaux à l'île de la Table Ronde le 18 décembre (Clément COGNET).

Un **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* immature est vu à Arnas les 8 et 9 novembre (Jean-Paul RULLEAU, Gilles CORSAND), un le 20 à Anse (Guillaume BROUARD), une femelle aux Allivoz le 24 (Alexandre AUCHERE, Jean-Michel BELIARD, Hubert POTTIAU). Puis six sont notés à Arnas le 30 décembre (Fred LE GOUIS) et deux le 18 janvier (G. CORSAND). Enfin un adulte est au Grand Large les 20 et 22 janvier (Jean-Marie NICOLAS, Loïc LE COMTE, J.M. BELIARD).

Un **Eider à duvet*** *Somateria mollissima* mâle immature, est trouvé à la gravière de Joux le 8 décembre, puis observé par de nombreux ornithologues tout l'hiver (G. CORSAND, F. LE GOUIS, Tom VELLARD, Paul ADLAM, A. AUCHERE, L. LE COMTE, H. POTTIAU, Marie-Laure MIEGE, Solenn CHAUDET, Lucas VINCENTI, Léandre COMBE, Frédéric DOMENJOUD, Emilien GENETIER, J.M. BELIARD, Daniel AUBERT, Martine MATHIAN, Pierre MASSET). Il faut dire que l'espèce n'avait pas été notée en région lyonnaise depuis janvier 2013.

Un **Fuligule nyroca** *Aythya nyroca* mâle est présent à la Forestière du 29 novembre au 6 décembre au moins (J.M. BELIARD). Seule citation de l'espèce, non observée l'hiver précédent ; deviendrait-elle de nouveau très rare chez nous ?

Un **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* n'est signalé qu'à partir du 20 décembre à Miribel-Jonage (Louis AIRALE), un mâle, noté ensuite plusieurs fois aux Allivoz (Romain SPELLER, H. POTTIAU, Philippe GENIEZ, P. ADLAM, Sébastien D'INNOCENZO, Thomas MICHEL-FLANDIN, Chloé LAFFAY, J.M. BELIARD, L. LE COMTE, A. AUCHERE). Deux individus les 22 et 25 janvier (Magali BOUCHEROT, L. AIRALE). Le maximum noté l'hiver dernier avait été de 7 seulement, bien loin de la trentaine d'hivernants des années 2000 ! À noter toutefois un autre mâle le 13 janvier à Arnas (G. CORSAND). Mais reverra-t-on l'espèce les hivers prochains ?

Enfin une espèce très rare en région lyonnaise, qui s'est bien montrée cet hiver. Deux **Harles huppés** *Mergus serrator* sont à Arnas le 3 novembre (G. CORSAND). Et surtout une femelle est observée du 22 novembre au 29 février à Miribel-Jonage (A. AUCHERE, H. POTTIAU, Chloé SOL, J.M. BELIARD, J.M. NICOLAS, Eva FRANCESCUT, P. ADLAM *et al.*). Beaucoup sont venus l'observer et les jeunes ont pu faire leur "coche" !

Un **Harle piette** *Mergellus albellus* femelle ou mâle de 1er hiver est présent à Miribel-Jonage le 30 janvier (O. IBORRA).
Mais très peu d'anatidés sont présents tout cet hiver ! Il semble, d'ailleurs, que les habituels comptages de janvier, non reçus à ce jour, aient donné des chiffres très faibles, en particulier à Miribel-Jonage.

Un **Plongeon catmarin** *Gavia stellata* fait un court séjour à la gravière de Joux, du 1er au 5 novembre (G. CORSAND, F. LE GOUIS).

Un **Plongeon imbrin** *Gavia immer*, en plumage de premier hiver, séjourne plus longuement, du 11 novembre au 15 décembre, à la base nautique d'Anse, bien déserte par ailleurs (F. LE GOUIS, G. CORSAND, L. COMBE, G. BROUARD, J.P. RULLEAU, Clément GIACOMO, L. LE COMTE, A. AUCHERE, P. ADLAM, H. POTTIAU, Quentin SCHAMING, Solenn CHAUDET, F. DOMENJOUD). Le dernier jour, l'oiseau a été retrouvé pris dans un fil de pêche qui lui bloquait le cou, le bec et les ailes, avec un hameçon dans la langue ! L'oiseau a pu être libéré, mais il n'a pas été revu les jours suivants.

Notons que ces fils ou filets de pêche causent beaucoup de dégâts, comme on a pu le voir à Lyon sur des Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* survivant avec une patte coupée (voir en fin de chronique), des Cygnes tuberculés *Cygnus olor,* ou même une Grande Aigrette *Ardea alba* et un Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*, retrouvés morts, pendus à des arbres ! C'est sûrement pour une autre cause, mais un Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* avait le même handicap, sans doigts à la patte gauche, à Genas.

Plongeon imbrin, Anse, novembre 2019, Jean-Paul RULLEAU

Quelques passages de **Cigognes blanches** *Ciconia ciconia* sont notés dès le 18 janvier (Daniel AUBERT, Marcel CALLEJON, Vincent GAGET, Fabrice BASSOMPIERRE, Denis MARMONIER, Léo TRAMONI, Marie-Claire SIAUD, Régis POULET, Pascale GUINET, L. LE COMTE, Mervem YILMAZ).

Un, parfois deux, **Butors étoilés** *Botaurus stellaris* sont observés régulièrement à Miribel-Jonage dès le 10 novembre (L. AIRALE, Thibaut CHEZEAU, L. LE COMTE, P.L. LEBONDIDIER, M. CALLEJON, J. M. BELIARD, M. BOUCHEROT). Un autre individu est signalé à la gravière de Joux les 25 et 29 décembre, puis tout janvier (G. CORSAND, F. LE GOUIS, T. VELLARD, H. POTTIAU).

Un **Grèbe à cou noir** *Podiceps nigricollis* est observé à Arnas le 21 janvier (F. LE GOUIS, G. CORSAND). Seule citation de l'espèce cet hiver ! Et un **Grèbe jougris** *Podiceps grisegena* hors période à Anse.

Notons pas moins de 32 citations de **Grues cendrées** *Grus grus*, de novembre à début décembre, puis déjà du 4 janvier au 4 février, donc quasiment toute la période, sauf au cœur de l'hiver, dates pour le moins surprenantes !

Trois **Bécassines sourdes** *Lymnocryptes minimus* sont levées au Lac des Pêcheurs le 20 janvier (L. LE COMTE, D. TISSIER). Mais le site d'hivernage, bien suivi de 2015 à 2017, est peu favorable cet hiver, l'herbe ayant été tondue bien trop rase ; les prospecteurs habituels ont dû longer le bord du lac, encombré d'arbustes, malgré le travail du castor. Les oiseaux se sont donc levés bien avant qu'on ait des chances (bien maigres déjà en terrain ouvert) de les voir posés à ses pieds !
Un individu y est observé le 27 janvier (J.M. BELIARD). Deux sont notées à la Forestière le 21 janvier (J.M. BELIARD). Une seule à Arnas le 24 (G. CORSAND) et trois à la Petite Camargue le 1er février (M. CALLEJON, J.M. BELIARD).

Bécassine sourde, Miribel-Jonage, janvier 2020, Loïc LE COMTE

Un **Goéland pontique*** *Larus cachinnans* en plumage de troisième hiver a été trouvé le 4 février, dernier jour de l'hiver, au Grand Large (L. LE COMTE).
L'espèce, souvent très difficile à distinguer des autres goélands à dos gris clair et dont les citations donnent souvent lieu à débats, est ici bien identifiée par le dessin des rémiges primaires, le bec, mais surtout par sa bague au tarse gauche, jaune, écriture noire **X954** validée par le bagueur (Allemagne, Ronald KLEIN). L'oiseau a été bagué poussin, EA-204954, le 31 mai 2017 à Gräbendorfer See, dans le *land* de Brandenburg (941 km).

Goéland pontique, Grand Large, février 2020, Loïc LE COMTE

Goéland pontique, détail de la bague, Grand Large, février 2020, Loïc LE COMTE

Une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* de 1er hiver est présente le 17 novembre à Miribel-Jonage (J.M. BELIARD). Mais pas d'autre citation !

Un **Faucon émerillon** *Falco columbarius,* parfois deux, sont vus régulièrement tout l'hiver sur le chaume de Genas où a hiverné un groupe d'Oedicnèmes criards (D. TISSIER, L. LE COMTE).
Deux oiseaux sont à Pusignan le 7 novembre (Matteo GAGLIARDONE), un à Longes le 9 (Anthony GUERARD). Un oiseau est observé à Saint-Priest le 27 décembre (D. TISSIER), jour où un autre individu est à Chassagny (Bastien MERLANCHON). Une femelle est présente à la carrière de Saint-Exupéry le 31 décembre (F. BASSOMPIERRE).

Une femelle immature est trouvée le 15 novembre (G. BROUARD) à Quincieux, commune qui héberge souvent l'espèce depuis quelques hivers, mais peut-être est-elle mieux prospectée ! Un mâle et une femelle y sont notés ensuite tout l'hiver (Frédéric PEPIN, G. CORSAND, L. COMBE, G. BROUARD). Un oiseau est noté aussi à Arnas le 28 novembre (L. COMBE), le 21 décembre (H. POTTIAU) et le 27 décembre (G. CORSAND). Un oiseau est observé à Saint-Julien, commune qui fait très rarement la une des chroniques, le 17 novembre (Cyrille FREY). De même à Meys où une femelle adulte est signalée le 24 janvier (Bernard BRUN).
Ces petites rapaces chassent souvent les Alouettes des champs *Alauda arvensis* encore assez nombreuses dans ces milieux ouverts.

Faucon émerillon, mâle, Quincieux, janvier 2020, Guillaume BROUARD

Un **Hibou des marais*** *Asio flammeus* a été vu à Lyon 7è le 7 novembre (Pascal ROCHAS, Kevin GUILLE). Incroyable ici, sur le grand plateau industriel de la ZAC des Girondins qui va être bientôt construit, mais qui, en attendant, offre nourriture tout l'hiver à des Serins cinis *Serinus serinus*, fringilles, Rougequeues noirs *Phoenicurus ochruros*, Pouillots véloces *Phylloscopus collybita* et même des bergeronnettes, et qui est dominé par la tour *Nexans* où niche un couple de Goélands leucophées *Larus michahellis* !

Une **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor* est présente les 17 et 29 novembre à Genas (P. ADLAM, A. AUCHERE), dans un site qui est devenu un classique pour les belles observations de passereaux et de rapaces, et une autre, ou peut-être bien la même, le 30 décembre à Pusignan (Dominique CORBORA). Plus inhabituel, un oiseau séjourne du 15 décembre au 1er février au moins sur le plateau mornantais, communes de Saint-Laurent-d'Agny, Taluyers (Renaud REISSE, A. GUERARD, P. ADLAM). Une citation également à Echalas le 26 janvier (Leïla GUELL).

Une **Fauvette des jardins** *Sylvia borin* est observée à Anse (G. BROUARD) le 20 novembre, date extrêmement tardive pour l'espèce qui ne s'attarde guère au-delà de septembre en France !
A rapprocher de cette citation d'**Hirondelle rustique** *Hirundo rustica* vue le 17 novembre au Grand Large (P. ADLAM) !!!

Fauvette des jardins, Anse, novembre 2019, Guillaume BROUARD

Une **Fauvette pitchou*** *Sylvia undata* est aperçue à Taluyers le 2 novembre (A. GUERARD). L'espèce est très rare en région lyonnaise où seulement cinq oiseaux ont été notés avant 2020 (L. LE COMTE & D. TISSIER 2019).

Un **Pouillot de Sibérie*** *Phylloscopus collybita tristis*, sous-espèce orientale du Pouillot véloce, est noté à Miribel-Jonage le 17 novembre (Hubert et Nicolas POTTIAU), identifié aux cris et au plumage bien gris. 1 à 3 autres au Pont d'Herbens du 7 au 23 février (donc hors période) (A. AUCHERE *et al.*). Un oiseau est aussi noté à Arnas le 21 janvier (G. CORSAND), mais, sans cri, donc on le classe en **Pouillot véloce de type sibérien** ! Rappelons qu'on a convenu que *P. c. tristis* ne pouvait être bien déterminé que par son cri typique, différent de celui de *P. c. collybita*, en attente d'éventuels meilleurs critères visuels d'identification qui pourraient être apportés par des spécialistes de ces petits pouillots ! Voir ce qu'on en disait déjà dans *l'Effraie* n°41/2016.

Un **Sizerin cabaret** *Acanthis cabaret* est noté à Anse le 5 janvier (Patrick BERJOT). Seul sizerin observé cet hiver ! Voir les critères d'identification et de différenciation (pas facile) du Sizerin cabaret et du Sizerin flammé *Acanthis flammea* dans un article de *l'Effraie* n°46/2018. Ou dans le livre « *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon* » (L. LE COMTE & D. TISSIER 2019).

Sizerin cabaret, Anse, janvier 2020, Patrick BERJOT

Un autre est noté le 8 février (donc hors période) à Marchampt (C. FREY) et un à Miribel-Jonage le 23 (L. LE COMTE).

Un **Tichodrome échelette** *Tichodroma muraria* est observé le 24 novembre et le 3 janvier au site hivernal habituel de Couzon-au-Mont-d'Or (Johann CANEVET, S. D'INNOCENZO).

Cet hiver a donc été moyen pour les petits passereaux nordiques, voire plutôt bon pour certaines espèces comme le **Bouvreuil pivoine** *Pyrrhula pyrrhula*, avec son lot de trompeteurs, le **Bruant des roseaux** *Emberiza schoeniclus,* voire le **Bruant zizi** *Emberiza cirlus* et la **Linotte mélodieuse** *Linaria cannabina. Mais* un seul **Sizerin cabaret**, pas de **Sizerin flammé***, peu de **Grosbecs cassenoyaux** *Coccothraustes coccothraustes* aux mangeoires où les **Pinsons du Nord** *Fringilla montifringilla* semblent, eux, en assez grand nombre. Même les **Tarins des aulnes** *Spinus spinus* et les grives nordiques ont semblé moins nombreux qu'à l'ordinaire.

Si les espèces plus communes chez nous ne figurent pas dans ces chroniques, faute de place, ne négligeons pas leur prospection, importante pour de nombreux programmes d'études et de protection : Grand-duc d'Europe, Oedicnème criard, Moineau domestique, Moineau friquet, Corbeau freux (enquête LPO-*Lyon Métropole*), Milan royal, Faucon pèlerin, busards, etc. !...

NB : certaines observations sont soumises à homologation nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHN, si ce n'est déjà fait. Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur le site www.faune-rhone.org.
Pour les espèces soumises à **homologation régionale**, il est important de documenter l'observation saisie sur le site par une description ou, mieux, une image.
Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, à **335*** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône (non officielle), disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par e*mail* à dominique.tissier@ecam.fr.

(*) NOTA : 335 à 340 selon que l'on compte ou pas 5 espèces placées en catégorie C dans la liste des Oiseaux de France, mais dont les individus observés dans le Rhône et la Métropole sont certainement issus directement d'élevage ou de cage, à savoir le Cygne noir, le Canard mandarin, le Faisan vénéré, l'Inséparable de Fischer et le Léiothrix jaune.

Grands Cormorans, Lyon Confluence, février 2020, D. TISSIER

Un mot pour terminer sur **le comptage des Grands Cormorans** *Phalacrocorax carbo* réalisé le 4 janvier 2020 sous le pilotage de Christian NAESSENS : 2145 oiseaux ont été comptés en 17 dortoirs situés principalement le long du Rhône et de la Saône. L'effectif évolue peu (-3% par rapport à l'année dernière). Merci aux nombreux participants bénévoles qui permettent le suivi de cette espèce, parfois décriée à tort !

Bibliographie

- **L. LE COMTE & D. TISSIER. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, Lyon, 285 pages.
- **LPO Rhône (2019-2020).** Base de données *Visionature* – sur www.faune-rhone.org. LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. *Info-ornitho* (2016).** Quelques oiseaux rares de l'hiver 2015-2016 : Pouillot de Sibérie, Butor étoilé, Bécassine sourde et quelques autres… *L'Effraie* n°41, 51-65, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. (2017).** Le Goéland pontique : présence hivernale dans le Rhône et *Lyon Métropole*. *L'Effraie* n°45, 18-24, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. & TISSIER D. (2018).** Des sizerins dans le Rhône durant l'hiver 2017-18. *L'Effraie* n°46, 4-38, LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2016).** Hivernage de la Bécassine sourde au Parc de Miribel-Jonage (*Lyon Métropole*). *Le Bièvre* n°28, pages 38-47. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon.

Mouette rieuse, pont Mazaryk, Lyon, 5 décembre 2019, Loïc LE COMTE. L'oiseau a une patte coupée. Trois autres adultes, également sans doigts à une patte ; et trois adultes et un immature ne pouvant poser une patte au sol (avec un problème d'articulation tarse-pied) ont été vus à la Confluence.

Mouette rieuse, pont de l'Université, Lyon, 31 janvier 2020, D. TISSIER. A noter que cet oiseau est très probablement le même que celui vu avec le même handicap et exactement au même endroit le 20 janvier 2019. Il aurait donc survécu au moins un an avec cette patte déformée.

Pour compléter la chronique de cet hiver, on peut signaler le contrôle visuel de plusieurs Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* baguées et stationnant dans la ville de Lyon.

Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus - Black-headed Gull - Guincho*.

Un adulte (2è hiver) au barrage de Pierre-Bénite le 30 novembre 2019 (L. LE COMTE).
Bague jaune au tarse droit - **TX3Y** noirs
Origine : Pologne – baguée poussin le 26 mai 2018. 1114 km.

Un adulte au barrage de Pierre-Bénite le 30 novembre 2019 (L. LE COMTE).
Bague blanche au tarse gauche – **EOM5** noirs
Origine : Pays-bas – Arnhem – femelle baguée H1 le 22 décembre 2015.

Un adulte au pont Mazaryk/Lyon
le 5 décembre 2019 (L. LE COMTE).
Bague métallique au tarse droit – **5315** ➔
code incomplet – pas de bague couleur.
Origine : Suède – Museum Stockholm.

Un adulte au pont Mazaryk/Lyon
le 5 décembre 2019 (L. LE COMTE).
Bague au tarse gauche – code illisible
Origine : inconnue.

Un adulte vu à Lyon le 31 décembre 2019 (observateur inconnu), puis revu près du Pont Pasteur le 2 janvier et à la Confluence le 26 janvier (D. TISSIER).
Bague blanche au tarse droit – **TYEX** noires
Origine : Pologne – bagué adulte le 7 juin 2018. 1225 km. ➔

Un H1 (premier hiver) vu au Grand Large le 15 janvier 2020 et revu à la Piscine du Rhône – Lyon/Guillotière, le 3 février (L. LE COMTE), puis à la Confluence le 11 février (D. TISSIER).
Bague jaune au tarse droit – **TLRJ** noires (photo de couverture).
Origine : Pologne – bagué poussin le 8 juin 2019. 1423 km.

Un H1 (premier hiver) vu au Grand Large les 15 et 22 janv., puis le 4 fév. 2020 (L. LE COMTE).
Bague jaune au tarse droit – **TAER** noires
Origine : Pologne – bagué poussin le 17 juin 2019. 1288 km. ⬇

Un adulte le 23 janvier 2020 à la piscine du Rhône (Lyon-Guillotière) dans un grand groupe qui utilise la piscine comme reposoir chaque jour (Kevin GUILLE).
Bague jaune au tarse gauche – **WE30** noirs.
Origine : République tchèque – baguée poussin à Česká Skalice le 3 mai 2016. 978 km.
Notons que ce site de baguage est tout près de la frontière avec la Pologne. ⬇

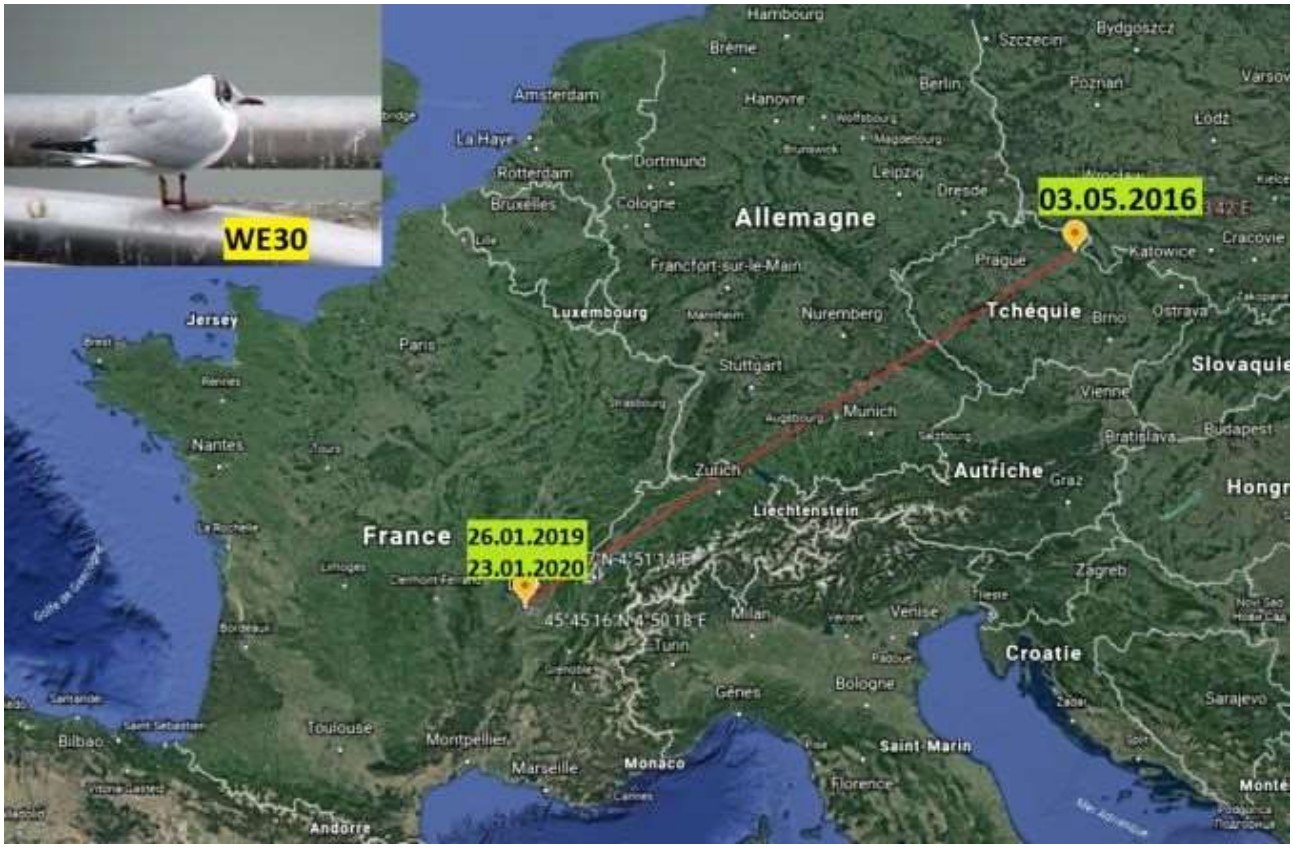

Elle est revue le 31 janvier à la piscine du Rhône avec plus de 100 congénères (D. TISSIER). Elle est revue également au même endroit les 3 et 5 février (L. LE COMTE). 🡻

Notons que cet oiseau avait été contrôlé l'hiver précédent, le 26 janvier 2019 au Parc de la Tête d'Or (Marie-Lan Taÿ PAMART), squattant l'enclos des flamants. C'est donc peut-être une habituée de Lyon en hiver !

➔

Un adulte à la Confluence le 27 janvier 2020 (D. TISSIER).
Bague jaune au tarse droit – **TE5L** noirs
Origine : Pologne – baguée poussin le 18 mai 2017. 1080 km. 🡻

Un adulte à la Confluence/Lyon le 3 février (D. TISSIER).
Bague métallique au tarse gauche, mais trop éloignée. Pas de bague couleur.
Origine : inconnue. 🡻

Un immature le 5 février 2020 à la piscine du Rhône, dans les bassins (L. LE COMTE).
Bague bleue au tarse droit – **KO85** noirs.
Origine : Biélorussie – baguée poussin le 13 juin 2019 – 1850 km. 🡻

Un adulte au gué du Morlet (Miribel-Jonage) le 5 février (L. LE COMTE).
Bague métallique au tarse droit – code partiel LITHUANIA 22.861 – pas de bague couleur.
Origine : Lituanie.

Deux adultes à la piscine du Rhône (Lyon/Guillotière) le 10 février (L. LE COMTE).
Bague métallique au tarse gauche – code illisible – pas de bague couleur.
Bague métallique au tarse droit – code incomplet – pas de bague couleur.
Origine : inconnue, peut-être Pologne pour l'une d'elles.

Un adulte au barrage de Pierre-Bénite le 14 février (L. LE COMTE).
Bague métallique au tarse gauche. Pas de bague couleur.
Origine : inconnue.

Un adulte à la Confluence/Lyon le 14 février (D. TISSIER).
Bague métallique au tarse droit. Pas de bague couleur.
Origine : inconnue.

Un adulte au gué du Morlet (Miribel-Jonage) le 17 février (L. LE COMTE).
Bague blanche au tarse droit – code **TUWN** noires.
Origine : Pologne – bagué adulte le 16 juin 2016 - 1213 km.

Un adulte au gué du Morlet (Miribel-Jonage) le 18 février 2020 (L. LE COMTE).
Bague blanche au tarse droit – code **Z53P** noires.
Origine : République tchèque – mâle bagué poussin le 1er mai 2015 – 1095 km.
Cette mouette avait été vue au même endroit et par le même observateur **le 20 janvier 2017** ! ↓

Mouette rieuse, Z53P, Miribel-Jonage, février 2020, Loïc LE COMTE. Noter que la bague semble encore en parfait état après près de 5 ans !

Tout ceci confirme ce que nous avions présenté déjà dans une chronique de *l'Effraie* n°43/2017, pour les années 2013 à 2017, dans laquelle était mentionnée une dizaine de Mouettes rieuse baguées en provenance de République tchèque (3 oiseaux), Pologne (3), Slovaquie (1), Lituanie (1), mais aussi Finlande (1) et Norvège (1). On ajoute donc, cet hiver, à cette liste de pays : l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et la Biélorussie.

Ce sont des précieuses indications sur l'origine des oiseaux hivernant à Lyon, un peu biaisées, il est vrai, par la situation des stations de baguage les plus actives, d'autre mouettes venant d'ailleurs échappant peut-être aux études ! On note que certaines semblent apprécier particulièrement la région lyonnaise puisqu'elles y reviennent plusieurs fois.

Merci aux laridophiles qui suivent attentivement ces oiseaux hivernants !

INFO ORNITHO

Un nouveau livre sur les oiseaux de la région lyonnaise

129 ans après le « *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* » d'OLPHE-GALLIARD (1891) que nous avons largement présenté dans cette revue (n°48), mais qui méritait une mise à jour dans un format moderne, voici un ouvrage qui présente les 335 espèces vues dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

Les auteurs Loïc LE COMTE et Dominique TISSIER vous proposent :

24€

Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

Comment les reconnaître, où et quand les trouver.

285 pages au format 27 x 21 cm
198 espèces d'oiseaux décrites en une ou deux pages,
et 136 autres plus rares ou très rares citées en fin d'ouvrage.

Près de 330 photographies par des photographes locaux et faites à 86% en région lyonnaise, 93% inédites.

Il est disponible dans les bonnes librairies de l'agglomération et du département. Mais vous pouvez le commander directement auprès des auteurs :

Contact : dominiquetissier2222@gmail.com ou ***tél. : 06 82 04 43 21***
loiclecomte @yahoo.fr

Un court extrait sur : *https://fr.calameo.com/read/005944288f27a464ff306*